

CHARTRES

# Votre Ville

**MICHEL CYMES,  
LE PARRAIN DES 10 ANS  
DE CHARTRES EN LUMIÈRES**





Attention offre limitée de logements  
**A partir de 96 000 € le type 2**

Le saviez-vous ?

## Chartres Habitat propose aussi des logements neufs en accession



- 25 appartements neufs de type II, aux Petits Clos, répartis dans plusieurs bâtiments de 3 étages.
- Bâtiments Basse Consommation garants d'un confort thermique et de faibles charges de chauffage.
- Ascenseur, interphonie, balcon, possibilité de places de parking.
- Présence de commerces de proximité, crèche, école primaire, parc, squash, skate parc.
- A 5 minutes du centre-ville de Chartres.

**Votre achat est sécurisé :** Chartres Habitat garantit le rachat du bien et votre relogement, en cas de difficultés.  
**Chartres Habitat vous accompagne :** l'Office étudie votre projet et propose de vous aider dans vos démarches.

Offres sous conditions de ressources . Apl possible, exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans à compter de la construction.



Conseiller commercial: 06 83 45 16 65

CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière  
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28 003 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02.37.25.65.34



## 10 ans de Lumières

En dix ans, la ville s'est éclairée. Son patrimoine s'est peu à peu délesté de son étouffante robe grisâtre.

Il est aujourd'hui protégé, entretenu, restauré, mais aussi largement valorisé car mis au cœur d'un grand nombre de projets, réalisés ou à l'étude, et pour lesquels vous avez choisi de nous faire confiance.

Pour la dixième année consécutive, ces joyaux du patrimoine seront le théâtre d'une mise en lumières toujours plus riche, avec beaucoup de nouveautés et des activités sportives et culturelles toujours plus nombreuses autour de la manifestation.

Du 13 avril au 21 septembre, ce sont en tout 29 sites, églises, ponts et façades de monuments, qui revêtiront leurs habits de lumières pour offrir aux Chartrains et visiteurs de tous horizons un spectacle époustouflant.

Une particularité bien Chartraine puisque nous sommes aujourd'hui la seule ville en France capable de proposer un spectacle de mise en lumière entièrement gratuit et ouvert à tous (alors que nous continuons à baisser chaque année la fiscalité), sur un nombre de sites aussi important mais surtout sur une durée aussi longue. Avec 162 soirées consécutives d'illuminations par an, 1 million de visiteurs, et d'innombrables manifestations sportives et familiales autour de l'évènement, oui, nous pouvons parler de vrai succès.

Cette année, et pour les 10 ans de la manifestation, Michel Cymes est un heureux parrain. Illustre médecin chirurgien, animateur radio et télé avec « *Le magazine de la santé* », Michel Cymes revient sur un territoire qu'il connaît bien puisqu'il a passé quelques années à Chartres lorsqu'il faisait son internat à l'hôpital.

Avec un trail nocturne, organisé pour l'ouverture de cette 10<sup>e</sup> saison, un médecin qui parraine l'opération, il était presque naturel que cet anniversaire puisse faire bénéficier de son succès à une noble cause, où il soit question de santé. C'est vers l'association « *Les Enfants de la Lune* » que le choix s'est porté.

En reversant à l'association une partie du montant des inscriptions à la course de lancement, la symbolique était très forte...

À ces enfants, qui ont développé une hyper-sensibilité à la lumière du jour et qui sont contraints au quotidien de rester protégés dans l'obscurité, c'est la lumière qui va cette fois pouvoir leur apporter un peu de sa chaleur...

**Jean-Pierre GORGES**  
*Député-Maire de Chartres*

# » Urbanisme

8

## • Les Petits Clos



# » Animation

10

## • Chartres en Lumières fête ses 10 ans



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :  
MICHEL CYMES, MÉDECIN CHIRURGIEN,  
ANIMATEUR DE RADIO ET DE TÉLÉVISION  
AVEC «LE MAGAZINE DE LA SANTÉ» EST LE PARRAIN  
DU 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MANIFESTATION  
CHARTRES EN LUMIÈRES.

**VOTRE VILLE**  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 122  
AVRIL 2013  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

**CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR DE  
COMMUNICATION**  
JEAN-GUY MURIEL

**REDACTRICE EN CHEF**  
MATHILDE GORGES

**REDACTION**  
JACQUELINE BRENNER  
STÉPHANE LEFEBVRE  
MAXIME GUILLON

**PHOTOGRAPHIES**  
GUILLERMO OSORIO  
LUCAS JACQUEMIN  
MAXIME GUILLON  
JEAN-BAPTISTE MARADEX

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE FABREGUE

**TIRAGE**  
30 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert  
et PEFC : ces deux  
logos certifient  
que la société  
qui imprime le  
magazine *Votre Ville*  
respecte les normes  
environnementales,  
(gestion des  
déchets dangereux,  
sécurisation du  
stockage des  
liquides dangereux,  
non utilisation de  
produits toxiques  
et gestion durable  
des forêts).

## Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué  
chaque mois dans  
les boîtes aux lettres  
des Chartains. On  
le trouve également  
dans tous les lieux  
publics de la ville.
- *Votre Ville* est  
consultable sur le site  
internet de la ville :  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

## Information sur enquête publique

Dans le cadre de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme relative au Pôle Gare, engagée par délibération du conseil municipal le 27 septembre 2012, une enquête publique se déroulera du lundi 29 avril 2013 au vendredi 31 mai 2013 inclus.

Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – rez-de-chaussée – service Administration Générale, permettant aux personnes intéressées de consigner des observations aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur Badaire, commissaire enquêteur, assurera des permanences dans ce même lieu, les lundi 29 avril 2013 de 9h00 à 12h00, samedi 4 mai 2013 de 9h00 à 12h00, mercredi 15 mai 2013 de 14h à 17h et vendredi 31 mai 2013 de 14h00 à 17h00.

## » Portrait

# 26

- Chantal Mauduit, généreuse «Reine-Mère»



## » Sports

# 34

- L'Horizon de Beaulieu porte drapeau au Stade de France



## » Archéo

# 46

- Histoire Antique sur grand écran



Retrouvez  
tout l'agenda  
du mois de mars  
sur [Chartres.fr](http://Chartres.fr)

## Inauguration

Les nouvelles rues de la Roseraie et des Lilas, réaménagées, et dont les réseaux ont été enfouis, seront présentées le 30 avril à 18h30.

# La 4 G arrive à Chartres

Les 4 et 5 avril prochains, l'opérateur Orange va déployer son réseau 4 G dans quinze grandes villes de France, dont Chartres, la seule dans ce cas dans toute la région Centre avec Orléans.

**L**es 4 et 5 avril prochains, l'opérateur Orange va déployer son réseau 4 G dans quinze grandes villes de France, dont Chartres, la seule dans ce cas dans toute la région Centre avec Orléans.

Il sera désormais possible aux utilisateurs de surfer sur leur mobile tout comme sur une ligne fixe internet très haut débit.

Une nouveauté très importante pour les particuliers comme pour les professionnels. Pour les initiés, le terme « 4 G » désigne la 4ème génération de réseau mobile. Elle offrira des débits allant jusqu'à 150 Mégabits/s soit jusqu'à dix fois plus rapide que notre 3 G aujourd'hui.

Dans la concurrence entre les villes, l'équipement très haut débit est un atout considérable.

C'est pourquoi le lancement de cette opération sera célébré par Orange conjointement avec la Ville de Chartres le 5 avril prochain, en présence des élus de la Ville et du Directeur Territorial de la Société, monsieur Jean-Paul Portron.

## À quoi ça sert ? L'exemple de Chartres en Lumières.

Chartres en Lumières illustre six mois par an les plus beaux bâtiments du patrimoine chartrain. Ces illustrations lumineuses sont diffusées à partir de tours métalliques installées sur les trottoirs pendant la saison de l'opération. Ces tours fonctionnent à l'électricité, mais elles ne sont pas reliées informatiquement avec le PC technique de supervision.



Tour métallique utilisée pour la projection de Chartres en lumières, bientôt équipée en 4G.

Pour s'assurer du bon fonctionnement de l'illustration de chaque site, les agents de la Ville devaient jusqu'à présent multiplier les tournées avec un véhicule de service, et malgré cela ne pouvaient jamais être certains du bon fonctionnement de toutes les installations en temps réel.

En cas de défaillance technique soudaine, le centre de supervision n'était pas informé immédiatement.

La 4 G va permettre de changer tout cela.

Monsieur Raoul Pierson et l'équi-

pe de Chartres en Lumières vont installer de petites caméras dans chacune des tours, qui seront reliées par la 4 G au centre de supervision comme aux smartphones des personnels de Chartres en Lumières.

Voilà qui permettra une intervention instantanée en cas de défaillance technique.

Le bénéfice technique est évident, et les conditions de travail du personnel vont s'améliorer du tout au tout.

## Sécurité

# Ne pas stationner. Vous êtes filmé !

Depuis 2010, les caméras de vidéo-protection (113 sur la ville) peuvent légalement être utilisées pour la constatation d'infractions aux règles de la circulation et la verbalisation. A Chartres, depuis la mise en place du dispositif de vidéo-verbalisation en 2011 dans le secteur piétonnier, l'occupation abusive des zones de stationnement interdites est en chute libre sur la majeure partie des sites.

**L**e dispositif de vidéo verbalisation est avant tout le garant d'un espace piétonnier restitué aux piétons et où la voiture ne doit pas gêner le fonctionnement, polluer les personnes et noircir les monuments.

Dans un souci de transparence, la zone concernée est toujours annoncée par un panneau, le but n'étant pas de piéger les automobilistes mais bel et bien de les dissuader. D'ailleurs, l'implantation de chaque nouveau dispositif est assortie d'une période préventive de deux mois, afin de sensibiliser et d'habituer riverains et usagers à la verbalisation automatique des véhicules en infraction.

Rappelons que pour chaque véhicule sanctionné, l'amende forfaitaire est de 35€...

Au départ, 5 sites faisaient l'objet d'un contrôle vidéo permanent : Secteur Evora, Place Marceau, Place du Cygne, Place des Epars, Cloître Notre Dame. En 2012, un 6ème site a été mis en Place sur la Place des Halles (Mairie).

Le système fonctionne bien. Toutefois, une seule zone reste compliquée à contraindre, du fait de la nature des commerces qu'elle abrite (vente de tabac, épicerie de nuit, Kebab, pizzas à emporter, etc) : la rue Jean Poquet (qui longe la Place Evora). Dans cette zone, le stationnement s'effectue temporairement et dans une complète anarchie. Les véhicules stationnés sur la chaussée contraignent les autres usagers à commettre une infraction s'ils

veulent doubler, étant donné qu'à cet endroit il y a une ligne blanche continue.

Cette zone comptabilise d'ailleurs à elle seule 797 des 894 vidéo-verbalisations enregistrées en 2012 !

Un nouveau dispositif entrera en fonction Place Billard, à la fin des travaux. Et un dernier sur la route de Gasville (au niveau du terrain à disposition des gens du voyage).



## Arrêtés municipaux

Considérant les troubles à l'ordre public déjà constatés et qui risquent de se reproduire, il a été décidé par arrêté municipal, dans des zones précises et des périodes limitées.

> **L'interdiction de la vente à emporter de boissons alcoolisées, du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 octobre 2013, de 21h30 à 6h du matin.**

Les établissements qui vendent de l'alcool ainsi que les épiceries de nuit seront tenus de respecter la limite de 21h30 pour vendre des boissons alcoolisées. L'objectif est de parer aux risques d'ébriété sur la voie publique aux abords des points de vente ainsi qu'au tapage nocturne et au dépôt de débris sur la voie publique.

Tout manquement à cette obligation sera puni d'une amende de 4<sup>e</sup> classe (Jusqu'à 750€).

> **L'interdiction de l'occupation abusive du domaine public et de la consommation d'alcool sur la voie publique**

Sur ce point, il est question d'éviter l'occupation abusive et prolongée, qu'elle soit assise ou allongée de certaines rues, parcs et espaces publics de la Ville. Dès lors qu'elle entrave la circulation, l'accès au logement des riverains, galeries commerciales ou autres lieux d'accueil du public, l'occupation sera jugée comme abusive. Considérant également que l'agressivité de certains individus est souvent liée à la consommation excessive d'alcool sur la voie publique, celle-ci est également interdite, afin de garantir la sûreté des passants.

Tout manquement à cette obligation sera puni d'une amende de 1<sup>re</sup> classe (maximum 38€).

*Retrouvez les arrêtés municipaux dans leur intégralité sur le site internet [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)*

## Mail des Petits Clos

# Un nouveau quartier : le mail des Petits-Clos

Dans les huit petits immeubles du mail des Petits-Clos, les 146 logements accueillent leurs premiers résidents. Au-delà des appartements, c'est le cœur du projet qui voit le jour, annonçant un nouveau type d'urbanisme. Petit focus sur un grand projet, présenté par Élisabeth Fromont, première adjointe au maire.



Séjour - salle à manger.



Cuisine et salle à manger.

**Votre Ville :** En quoi ces logements sont-ils représentatifs du renouveau de l'habitat chartrain ?

**Élisabeth Fromont :** Pour ceux qui les ont déjà visités, ces appartements font bonne impression. Nous les avons fait concevoir selon un cahier des charges qui mettait en avant la notion de confort moderne. Des pièces lumineuses qui s'ouvrent sur des baies vitrées et des balcons, des espaces généreux et fonctionnels... voilà pour les volumes. En parallèle, nous avons insisté pour que la construction réponde aux normes BBC (bâtiment basse consommation) : la recherche écoénergétique contribue effica-

cement à faire baisser les charges des résidents !

**VV :** Comment ces bâtiments s'intègrent-ils dans la ville ?

**EF :** Ce mail, ce n'est pas uniquement des appartements. C'est la pièce maîtresse de ce nouveau quartier qui prend sa place dans la ville, et même dans l'agglomération. Pour les automobilistes, chaque appartement est livré avec sa place de parking en sous-sol et une option pour une deuxième. Le quartier accède aussi facilement à la rocade et au cœur de ville. Quant à la desserte en bus, les lignes 4, 6 et 8 assurent une connexion directe à Lucé, au sud-est chartrain ou encore à Lèves

par exemple. En matière de services, on se rend aussi aisément à la gare qu'à l'hôpital, entre autres.

**VV :** En matière de services de proximité, quels sont les points forts du mail ?

**EF :** La population du quartier retrouve sur ce mail des commerces quotidiens, comme une boulangerie et une épicerie, un bar, un bureau de poste, un établissement bancaire, une pharmacie. Il y aura même un opticien. Notre objectif est d'apporter aux occupants le maximum pour tous les jours. Et rappelons que nous sommes à deux pas du groupe scolaire Henri IV et de la crèche Les Petits lutins.



**VV : Que dire du cadre de vie ?**

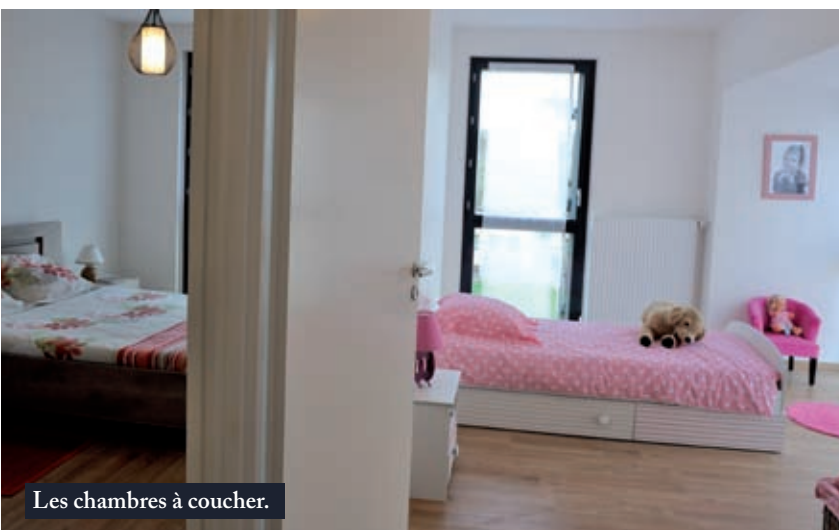
EF : Là encore le mail préfigure l'urbanisme de renouvellement : les commerces et l'habitat sont au cœur d'un ensemble paysagé et arboré, propice à la flânerie et à la détente, entièrement cyclable, et qui comportera même un cours d'eau ! Pour ce qui est des loisirs et des sports, il existe déjà sur le quartier le centre de badminton et de squash, le skateparc et, fin 2013, la nouvelle MPT des Petits-Clos. Tout le monde y trouve sa place : familles, jeunes et moins jeunes, milieux associatifs... de quoi privilégier un fort lien social.

**VV : Qui peut prétendre s'installer dans ces nouveaux quartiers ?**

EF : Tous : le mail comprend des appartements qui vont du deux au cinq pièces. Certains sont destinés à la location sociale ou privée intermédiaire, d'autres à la vente, qu'elle soit en accession sociale ou classique. Et sur tous les programmes immobiliers nous maintenons un pourcentage de 20 à 25% de logements sociaux. Le mail des Petits-Clos est en quelque sorte, pour Chartres, un « quartier-témoin ». A proximité, les démolitions des barres des années 60 libèrent des terrains, et de nouvelles grues devraient s'élever dans le quartier dans le courant du deuxième semestre.

Les Petits-Clos sont construits par la SEM Chartres Développements immobiliers. Pour toute information sur la commercialisation, tél. 02 37 25 19 10.

Espace de vente : 43, rue du Docteur Maunoury, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi sur rdv.



Les chambres à coucher.

## Restauration scolaire

# La qualité et le goût à bon prix pour les familles chartraines

Sur tous les repas servis quotidiennement aux jeunes Chartrains dans les restaurants scolaires de la ville, qui paye quoi ? Quelle est la participation des familles et à quel niveau abonde la Ville ? Quelle importance prend la qualité des repas dans l'offre proposée par la restauration collective de Chartres Métropole ? Votre Ville lève le couvercle...



**L**a restauration collective de Chartres Métropole fournit chaque jour le déjeuner pour 2000 enfants sur les 3000 scolarisés dans la ville.

Un budget annuel destiné à la restauration scolaire qui s'élève, pour la Ville de Chartres, à 1.9 millions d'euros !

**Le prix d'un repas acheté par la Ville à la restauration collective de Chartres Métropole s'élève à 8€ en moyenne. Sur ces 8€, 60% sont financés par la Ville et 40% par les familles, une participation conséquente dans le budget de la commune.**

En moyenne, aujourd'hui, un repas coûte à une famille chartraine de 0,72 à 4,16€. Un tarif qui augmente en moyenne de 2% par an. Avec une tarification calculée à partir de différents critères, chaque famille a ainsi son propre tarif, avec un minima et un maxima. Ces tarifs sont définis en fonction du lieu d'habitation, du quotient familial basé sur les revenus

des familles, de la fréquence de consommation et enfin selon la scolarisation de l'enfant en maternelle ou en élémentaire.

Pour ce qui est de la qualité des repas servis, la Ville n'est pas en reste. La cantine chartraine respecte une « charte qualité » avec peu d'équivalents.

Mais améliorer ce moment de convivialité, partagé par de jeunes enfants, en est une de même importance. Sur ce point, la Ville de Chartres est en réflexion permanente pour améliorer le moment du repas du midi. Les repas s'effectuent la majeure partie du temps sur deux services, car il y a de plus en plus de demi-pensionnaires. Les infrastructures, elles, sont revues régulièrement et chaque année, c'est un nouveau restaurant scolaire qui voit le jour. Pour la rentrée 2013, Jules-Ferry élémentaire aura son restaurant flambant neuf, pour un budget travaux de 150.000€.

## Virginie Huard, diététicienne à la Restauration Collective de Chartres Métropole :



« Nous privilégions avant tout la qualité par le choix des produits. La viande est d'origine française. Les circuits des produits que l'on re-

trouve dans nos assiettes sont courts. Nous utilisons beaucoup de produits bios ainsi que de nombreuses marques, ce qui n'est pas fréquent dans les restaurations collectives. Les cuisiniers sont aussi recrutés en ce sens. Ce sont des gens qui ont travaillé dans la gastronomie, ils goûtent les plats.

L'hygiène fait aussi partie de nos priorités. Nous respectons toutes les normes européennes et françaises. Nous faisons également appel à un laboratoire extérieur qui effectue des analyses alimentaires, aussi sur le matériel de cuisine.

Autre particularité, nous avons un PAI (Projet d'accueil Individualisé) qui traite des allergies alimentaires rencontrées par nos jeunes consommateurs. Nous vérifions donc chaque jour la présence des allergènes les plus courants. Le PAI un contrat que nous mettons en place à la demande des parents et par lequel nous prenons de vrais engagements avec les familles.

De plus, nous proposons aux enfants un véritable éveil aux saveurs, avec une fois par mois un menu découverte, à thème (cuisine du monde, produits de nos régions, sucré-salé, etc.) Nous avons une vraie mission d'éducation culinaire. »

## La 12<sup>e</sup> baisse des taux des impôts locaux

# « Seule la continuité donne des résultats »

Le Conseil Municipal du lundi 18 mars a voté la 12<sup>e</sup> baisse des taux des impôts locaux chartrains. Une série continue depuis 2001. Même les bonnes habitudes demandent quelques explications, surtout dans le contexte national actuel.

*« Il est important que les Chartrains prennent conscience de l'effort de la municipalité. D'abord parce que beaucoup n'habitaient pas Chartres en 2001, et n'ont pas vu la situation dont nous avons hérité. Ensuite, parce que la crise pourrait conduire certains à imaginer que nous devrions cesser de baisser ces taux, malgré nos engagements électoraux en 2008. Avec Jean-Pierre Gorges, nous avons choisi de respecter nos engagements »,* précise Franck Masselus, l'adjoint aux finances de la Ville de Chartres.

L'élu recommande donc aux Chartrains de bien lire leur feuille d'impôt, de la comparer aux précédentes. Plusieurs collectivités participent en effet au prélèvement d'un même impôt, et chacune doit assumer sa responsabilité. Il faut comparer, comme quand on fait ses courses. Alors les chiffres parlent. *« Même si je comprends bien, ne serait-ce que parce que moi aussi je suis un contribuable, que l'important est le montant à payer que l'on découvre en bas de l'avis d'imposition. »*

Les élus de Chartres sont responsables des taux des impôts locaux. En revanche ces taux s'appliquent

à des bases, et l'augmentation de ces bases est fixée par le Gouvernement et votée chaque année par le Parlement. Et ces bases augmentent. Les taux chartrains qui baissent compensent relativement cette augmentation, ce qui donne aux Chartrains l'impression visuelle que leurs impôts restent stables, *« ce qui est remarquable dans le contexte actuel, on le voit en nous comparant à d'autres villes. »*

Ainsi la revue indépendante « Votre Argent » classe en novembre 2012 cent douze villes qui ont augmenté leurs impôts entre 2001 et 2012, et elle dit combien. Ainsi Bourges, dans notre région, a augmenté ses impôts de 45,2 % pendant cette période, Bordeaux de 35 %, Angers de 45 %, Laval de 51 %, Lorient de 40 %, Dijon de 49 %, Clermont-Ferrand de 70 % ! *« C'est une grande fierté de voir que Chartres, et pour cause, ne figure pas dans ce classement. »*

Comment parvient-on à ce résultat ? D'abord en encadrant toute la politique de la ville par la fiscalité : ce serait trop facile de faire payer le fonctionnement de la Ville par la dette. D'où les en-

gagements pris en 2001 et renouvelés en 2008. *« Si nous voulons investir autant que nous investissons, et que nous voulons parallèlement respecter nos engagements de baisse des taux de la fiscalité, nous devons diminuer régulièrement nos charges de fonctionnement. Cela s'appelle gérer. »*

A cet égard, le futur Pôle Administratif, qui va rassembler place des Halles l'ensemble des services de la Ville, de l'Agglomération, de Chartres Habitat, etc... va permettre non seulement d'offrir un meilleur service aux Chartrains, mais permettra de maîtriser encore mieux les charges de fonctionnement, ce qui contribuera à payer le nouvel équipement.

*« Un dernier point, peut-être le plus important : c'est la durée, la continuité, qui seule donne des résultats. Beaucoup de collectivités baissent ou augmentent leurs taux de fiscalité selon les années, selon les équipes en place, selon le calendrier des élections. Ici, nous maintenons un cap, et même nos adversaires ont renoncé à lancer des rumeurs fantaisistes sur notre gestion. La Chambre Régionale des Comptes est aujourd'hui dans nos murs, et nous attendons sereinement son verdict. »*

# Chartres en Lumières

## 3 questions à Laurent Lhuillery, adjoint au Maire de Chartres, en charge des événements

**Votre Ville :** Chartres en Lumières a 10 ans. Près d'un million de spectateurs viennent chaque année découvrir la magie de Chartres la nuit. Pourquoi ce succès ?

**Laurent Lhuillery :** Chartres est universellement connue pour sa cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont les deux flèches s'élèvent fièrement au-dessus d'une mer de blé. Elle est aussi reconnue comme étant l'une des plus belles villes du monde. Chartres, en effet, peut s'enorgueillir d'un patrimoine exceptionnel, d'une histoire riche et d'un art de vivre paisible, à une heure de Paris. Une courte visite suffit pour se laisser séduire. Avec ses 162 soirs consécutifs de scénographie lumineuse sur 29 sites, « Chartres en Lumières » révèle toutes les richesses culturelles et architecturales d'une ville qui se met à briller en saison de mille feux.

**VV :** Quels sont les impacts de l'événement sur la vie locale ?

**LL :** Au-delà de son succès purement artistique, Chartres en Lu-

mières a impulsé une dynamique économique, fédéré ses habitants et ses entreprises, et a donné, à l'ancienne endormie beauceronne, un statut de grande ville. Les visiteurs ne s'y trompent pas. Il arrive même que des touristes, venus découvrir Chartres en Lumières au hasard d'un arrêt spontané, tombent sous le charme de la ville et choisissent de s'y installer.

**VV :** Quelles sont les nouveautés 2013 ?

**LL :** Pour fêter les dix ans de Chartres en Lumières nous avons voulu renouveler la scénographie d'un des sites majeurs : le Portail Royal de la cathédrale. Cette année, ce sera au tour du Portail Nord et du Portail Sud. Figure de proue d'une des plus majestueuses cathédrales de France, le Portail Royal jaillit de la nuit sous des faisceaux lumineux magiques. Imaginaire et réalité s'entremêlent. C'est vraiment féérique ! On a réussi à réunir la modernité d'une scénographie de haute technologie et l'histoire légendaire d'un édifice sacré !

### Des animations sportives et ludiques

- Un trail urbain nocturne pour la soirée d'ouverture organisé par Chartres métropole triathlon.
- Des visites en train touristique au départ des Maisons Pour Tous. Gratuit.
- Une exposition thématique, à l'Office de Tourisme, du 28 juin au 22 septembre. Entrée libre.
- Une exposition photos en plein air, boulevard Chasles, du 17 mars au 15 mai.
- La 2<sup>e</sup> édition du « Chartres Video Mapping Contest ».

### Des visites guidées

- « Chartres en Lumières » : le samedi d'avril à septembre à 22h30. L'occasion de découvrir le parcours commenté et de connaître les dernières anecdotes des coulisses de l'événement.

Les 20 avril, 4, 18 et 25 mai ; 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 juin ; 6, 13, 20 et 27 juillet ; 3, 10, 17 et 24 août ; 7 et 14 septembre.

10 euros par adulte, 5 euros par enfant, gratuit pour les - de 5 ans. Rendez-vous devant le Portail Nord de la Cathédrale

- « Chartres en Lumières Privileège » : le vendredi d'avril à septembre (sauf en juin) à 22h. La visite « Chartres en Lumières » couplée à une visite de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie.

Les 26 avril ; 3, 10 et 17 mai ; 5, 12, 19 et 26 juillet ; 2, 9, 16, 23 et 30 août ; 6 septembre.

15 euros par adulte, 7,5 euros par enfant, gratuit pour les - de 5 ans. Rendez-vous devant le Portail Nord de la Cathédrale

- Nouveau ! : « Raconte-moi Chartres en Lumières » : le samedi à 22h. Une visite théâtralisée dédiée aux plus jeunes pour découvrir les sites phares.

Les 27 avril et 11 mai.

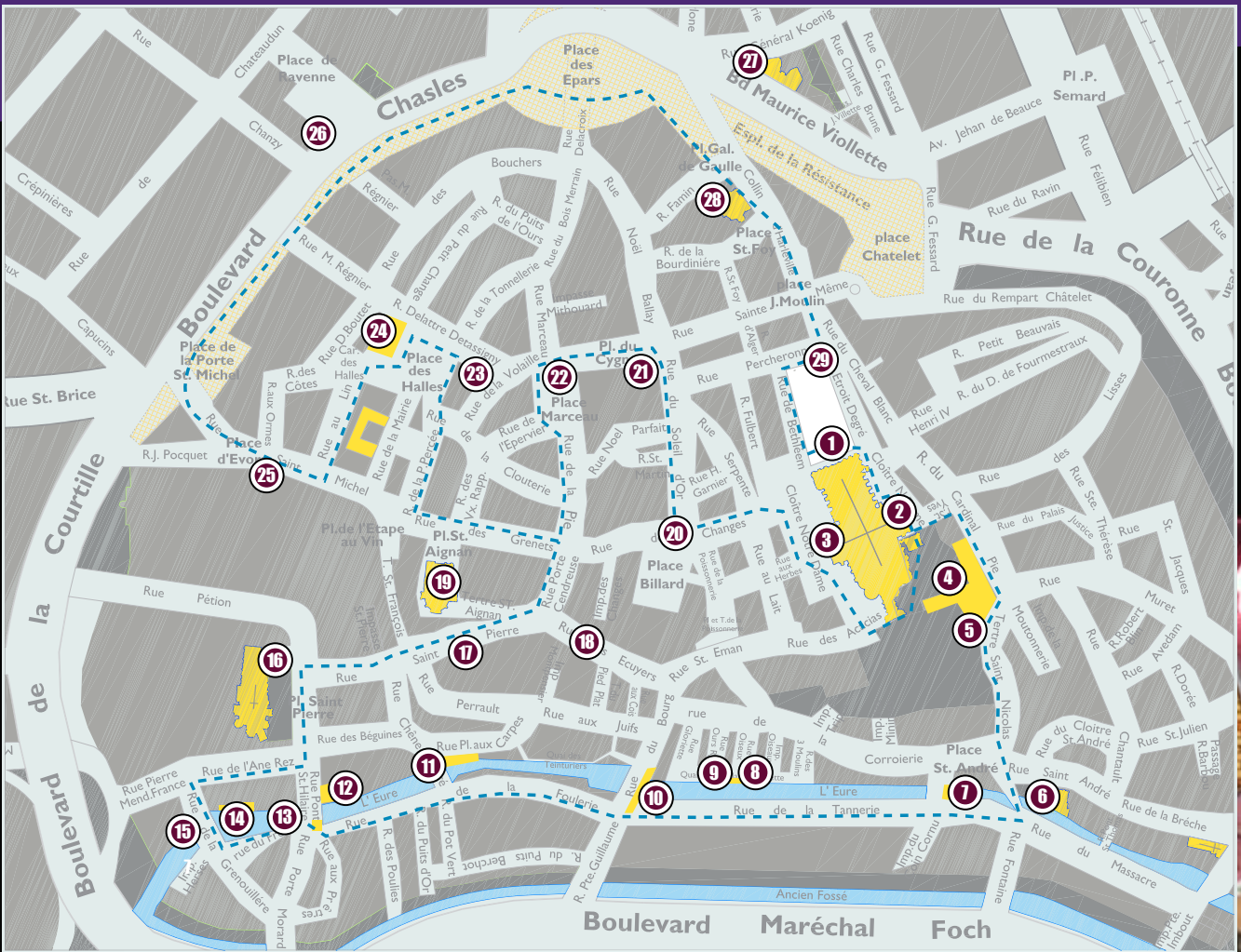
10 euros enfant (de 4 à 12 ans). 5 euros pour les adultes Gratuit pour les - de 4 ans.

Rendez-vous devant le Portail Nord de la Cathédrale.

Réservation : Office de Tourisme  
Tél. 02 37 18 50 35 ou par e-mail à [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr)

- Journée « Esquisse de Chartres » & séjour « Chartres Pass » ; Programmes « Chartres à vélo » ; Programmes « Culture et savoir-faire » ; Séjours « Gourmand » ; Programmes « Famille » ; Programmes « Chartres en Lumières », autant de moments magiques à vivre à deux, en famille ou entre amis.

**Renseignements :**  
Office de Tourisme de Chartres.  
Tél : 02 37 18 26 23  
[resa@otchartres.fr](mailto:resa@otchartres.fr)



- |   |   |  |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>① Cathédrale - Portail Royal</li> <li>② Cathédrale - Portail Nord</li> <li>③ Cathédrale - Portail Sud</li> <li>④ Musée des Beaux-Arts - façade d'honneur</li> <li>⑤ Musée des Beaux-Arts - façade jardins de l'évêché</li> <li>⑥ Collégiale Saint-André</li> <li>⑦ Pont des Minimes</li> <li>⑧ et ⑨ Les 2 lavoirs Gloriette</li> <li>⑩ Pont Bouju</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>⑪ Lavoir Foulerie</li> <li>⑫ Arcades Saint-Hilaire</li> <li>⑬ Pont Saint-Hilaire</li> <li>⑭ Lavoir Grenouillère</li> <li>⑮ Pont Saint-Père</li> <li>⑯ Église Saint-Pierre</li> <li>⑰ Rue Saint-Pierre</li> <li>⑱ Rue des Ecuyers</li> <li>⑲ Église Saint-Aignan</li> <li>⑳ Place Billard (partie château)</li> <li>㉑ Place du Cygne</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>㉒ Place Marceau</li> <li>㉓ Fresque De Lattre de Tassigny</li> <li>㉔ Grenier à sel</li> <li>㉕ Place Evora</li> <li>㉖ Théâtre</li> <li>㉗ Médiathèque</li> <li>㉘ Galerie de Chartres - ancienne Chapelle Sainte-Foy</li> <li>㉙ La rue de l'Étroit-degré</li> </ul> |
|---|---|--|

### Une nouvelle scénographie sur le Portail Royal de la cathédrale.

« La nef de lumière », scénographie les « Spectaculaires, Allumeurs d'images »  
 Les « Spectaculaires, Allumeurs d'images » ont réussi à sublimer l'architecture de la cathédrale tout en respectant la flamboyance gothique du monument. Avec un brin de malice et une forte dose de génie, ils nous invitent dans un monde fantastique. Des images inédites d'une cathé-

drale intemporelle, éternelle, vivant en perpétuelle transformation. Un voyage féérique !

### Un concours international de mapping video architectural

Après une première édition réussie l'an dernier, la Ville de Chartres reconduit son concours. Les candidats doivent créer leur propre scénographie de 2 mn environ, destinée à être projetée sur la façade du Théâtre municipal. Les vidéos sont soumises au vote d'un jury afin de sélectionner les 3 vain-

queurs dont les créations seront projetées en avant première le soir de la Fête de la Lumière, puis chaque soir lors de Chartres en Lumières 2014.

### 2 nouvelles scénographies réactualisées

Les sites seront dévoilés le soir de la Fête de la Lumière, le 21 septembre 2013.





## Michel Cymes, médecin, parrain de Chartres en Lumières

# « Chartres peut me demander n'importe quoi ! »

La France entière connaît Michel Cymes, le médecin bien sûr, qui fut interne aux Hôpitaux de Chartres, et surtout l'homme de télévision et de radio, son franc-parler tranquille, son humour aussi, où la gouaille du carabin aide à faire passer les connaissances du spécialiste. Michel Cymes vient d'accepter d'être le parrain de Chartres en Lumières. En souvenir de ses belles années dans une ville qu'il aime.

**Votre Ville :** Pourquoi avez-vous accepté d'être parrain de Chartres en Lumières ?

**Michel Cymes :** Parce que Chartres peut me demander n'importe quoi : j'accepterai toujours. J'ai passé à Chartres quatre des plus belles années de ma vie. J'étais interne ici. C'est là que j'ai appris mon métier, et que j'ai aussi fait des fêtes incroyables. J'ai été le patron de la salle de garde de l'Hôpital pendant quelques années et j'ai une vraie affection pour cette ville. Donc, quand on est venu me demander d'être le parrain de la Fête de la Lumière, c'était pour moi une évidence d'accepter, et même un honneur : je passe du statut de petit interne de l'Hôtel-Dieu à celui de quelqu'un qui va aujourd'hui parrainer un grand événement. Je suis assez fier d'avoir été choisi pour ça...

**VV :** Vous connaissiez un peu alors Chartres en Lumières ? Beaucoup ?

**MC :** Très franchement, avant qu'on ne vienne me voir, je ne connaissais pas beaucoup parce que je ne suis pas beaucoup retourné à Chartres depuis mes années d'internat. Mais je sais que la cathédrale est toujours au même endroit ! Et l'on m'a montré toutes les photos magnifiques de l'événement. Je trouve ça merveilleux. Je connaissais la Fête des lumières à Lyon qui est très médiatisée. A Chartres, j'ai vu les photos de la cathédrale comme je ne l'avais jamais vue. Donc, non seulement je suis très heureux de par-



ticiper à cet événement, mais ça va aussi me permettre de retourner à Chartres et de voir des choses assez incroyables. A tel point que je vais probablement y aller en famille pour que tout le monde en profite.

**VV :** Vous connaissez l'association des Enfants de la Lune, à qui est dédiée cette opération Chartres en Lumières ?

**MC :** Oui je connais cette association, je connais ces enfants qui malheureusement vivent une vie terrible, parce qu'ils ne peuvent pas sortir en plein jour sans être protégés par des crèmes, par de l'écran total en permanence. Qu'on ne puisse pas sortir quand il fait jour sans se protéger, alors que cet hiver a été terrible, à Chartres aussi, et que tout le monde ne souhaite qu'une seule chose, un peu de soleil !... Quand vous imaginez que ces enfants ne peuvent pas en profiter, c'est quelque chose de terrible. Alors le lien symbolique entre la Fête de la Lumière à Chartres et l'aide aux enfants de cette association, qui ne pourront pas en profiter, c'est d'une logique admirable...

## Pour l'ouverture de Chartres en Lumières

# Un trail nocturne

**A**u cœur de la ville, au pied de la Cathédrale, le club de Chartres Métropole Triathlon organise son premier trail urbain nocturne. L'enchaînement de la course à pied et du cyclisme, dans une ville qui connaît déjà de belles épreuves dans ces spécialités (les foulées de la Cathédrale en course à pied et le Tour d'Eure-et-Loir en cyclisme) était une vraie volonté de l'association, pour un lancement dynamique de la 10<sup>e</sup> édition de Chartres en Lumières.

L'un des principes forts de cette organisation est de soutenir une association caritative qui se bat pour accompagner des enfants qui ne peuvent sortir que la nuit : *Les enfants de la Lune*.

En ce sens, une animation solidaire sera organisée en ouverture de soirée, sous la forme d'une course d'orientation pour les familles, ouverte à tous. Une carte de la ville et une carte à poinçonner seront distribuées aux participants qui auront 45 minutes pour valider le maximum de passages auprès des monuments historiques identifiés. L'inscription, de 1€ par participant sera intégralement reversée à l'association *Les enfants de la Lune*.

La course, type compétition, verra

également une partie du montant des inscriptions reversée à l'association. Bâtie sur une colline, la cathédrale Notre-Dame sera le lieu de départ de cette course au parcours fait de montées et de descentes, utilisant les tertres pour sa progression.

Ce premier trail urbain nocturne de 13,2 km serpentera entre les principaux bâtiments historiques de la ville, illuminés pour la première fois de l'année 2013.

### Programme :

**14h à 18h30** : possibilité de retrait des dossards au magasin Endurance Shop, (10, rue de la Clouterie à Chartres.

**19h** : Accueil des participants sur le site.

**20h** : Départ de l'animation des familles.

**20h45** : Arrivée de tous les participants.

**21h** : Spectacle son et lumières sur le parvis de la Cathédrale pour l'ouverture officielle de Chartres en Lumières.

**21h15** : Trail urbain nocturne de 13,2 km (1 tour + 2 tours)

Départ au moment de l'illumination des monuments marquant l'ouverture de Chartres en Lumières.

Particularité : les enfants qui auront participé à l'animation des



familles feront le départ virtuel du trail partant de la cathédrale en arborant le flambeau chartreain. Récompense promise au vainqueur !

**23h** : Arrivée de tous les participants.

**23h30** : Soupe de l'amitié.

### Les temps forts du parcours illuminé :

Cathédrale Notre-Dame  
Jardins de l'Evêché  
Collégiales Saint-André  
Hôtel des Postes  
Théâtre de Chartres  
Escalier de la Reine Berthe  
Ponts des bords de l'Eure  
Place Evora  
Eglise Saint-Pierre  
Eglise Saint-Aignan

Inscription en ligne :

[www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr](http://www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr)

Ou directement au magasin Endurance Shop, 10, rue de la clouterie à Chartres.



### Jacky Gallopin, président du Chartres Métropole Triathlon

« Nous sommes très heureux d'organiser pour la première fois en collaboration avec la Ville de Chartres une course visant à allier sport et culture à destination de tous les publics.

Le parcours empruntant le « Chartres historique » a été étudié pour faire de cette course un moment qui, nous l'espérons, sera un grand moment de sport.

Merci à la Ville de Chartres et à tous nos partenaires. Merci aux coureurs pour votre participation et bonne course ! »



## Le Street Art récompensé !

L'exposition de graffitis qui colorait le boulevard Chasles depuis les vacances de Noël s'est soldée le 16 mars dernier par la vente aux enchères des 17 toiles (Nous rappelons que la 18<sup>e</sup> toile «Jurassic Chartres», dérobée dans la nuit du 27 au 28 janvier, n'a toujours pas été restituée).

C'est devant une salle comble, Jean-Pierre Gorges, en commissaire priseur suggestif, a fait défiler tour à tour les quatre artistes de rue présents pour exposer leur démarche aux potentiels acheteurs, qui ne se sont pas fait attendre. Sur les 17 toiles, 16 ont été achetées et à des tarifs allant de 150 jusqu'à 1080€ !

Il y avait des amateurs dans la salle... Mais aussi des connaisseurs !

Le total des ventes a ainsi atteint 7160€ ! Avec 50% des bénéfices reversés à l'artiste de chaque œuvre et 50% à l'Association «DIRTY ART», le Boulevard du Graph se pérennise et ouvre la voie à une deuxième édition de l'opération qui habitera le boulevard Chasles lors des prochaines fêtes de Noël.





Le dimanche 14 avril, le 10<sup>e</sup> Marché de la Paulée des Vins de Loire aura lieu place des Halles

# Dix sur dix !

Chaque année, la Paulée écrit un nouveau chapitre de sa légende chartraine. Et cette année, ce marché joyeux fêtera ses dix ans. Qu'on se le dise !

**O**n commence à connaître l'histoire, celle que Georges et Geneviève Jallerat ont commencé d'écrire il y a trente-et-un an. Alors, dans leur hôtel-restaurant du *Grand Monarque*, ils firent la fête de leurs amis vigneron et grands chefs un lundi d'avril, jour de fermeture à la clientèle.

En 2002, Jean-Pierre Gorges leur suggéra d'ouvrir l'évènement aux Chartrains, lesquels se pressent depuis au marché qui se déroule la veille, un dimanche. Les festivités sont portées par la Commune Libre de Saint-Brice, et son prophète Jacky Baroche. Cette année, pour le dixième anniversaire de ce qui est devenu une véritable institution à Chartres, la Paulée quittera la place Billard (travaux obligent) pour prendre ses aises sur la place des Halles.

Pour l'occasion, c'est la Vendée qui sera à l'honneur, avec Thierry Drapeau, un jeune chef, déjà couronné de deux étoiles et en orbite pour la troisième. Avec sa femme Karine, il exerce ses talents à la Chaboterie, un logis charmant que Charette illustra.

Bertrand Jallerat, amphitryon élogieux, qualifie sa cuisine « *d'inspirée, à la fois inédite et enracinée dans son terroir* » : tartare de bœuf et d'huîtres, toasts de sardines de Saint-Gilles-Croix-de-Vie...

Cette année, s'enthousiasme Bertrand Jallerat, « *nous allons fêter la nouvelle jeunesse culinaire et vigneronne de la Loire, qui est en train d'exploser !* »



Les rencontres de la Paulée en 2011, place Billard.

Cela promet, surtout quand on sait que bon an mal an près de 1500 amateurs viennent déguster, et souvent acheter, les vins proposés sur le marché de la Paulée.

Même si 2012 a souffert d'une météo désespérante, les meilleurs ont réussi quelques bons coups, notamment dans les sauvignons de Sancerre, Menetou-Salon (Clément), Valençay (Minchin) ou encore Reuilly (Claude Lafond).

Mais à Montlouis, la grêle et le gel anéantirent la récolte. Bertrand Jousset ne se résigna pas. Il alla vendanger chez les autres, acheta quelques raisins et propose sa version d'un Saint-Nicolas de Bourgueil, le seul peut-être qu'il fera toute sa vie durant... « *L'Exilé 2012* », c'est le nom d'une cuvée

qu'il faut saluer bien bas.

Les goûteurs de grands blancs courtiseront Claude Papin et Damien Laureau, deux artistes du Savennières, que Curnonsky avait baptisé « *le Meursault de la Loire* ».

Une curiosité enfin, un Saint-Pourçain délicieux, en blanc comme en rouge où il « pinote » diablement : le domaine des Bérioles réconciliera l'amateur avec cette appellation souvent controversée.

Bonne dégustation donc, et prenez le temps d'apprécier le fruit des efforts de ces jeunes gens passionnés qui savent en plus garder des prix raisonnables.

Comme quoi le talent n'attend pas le nombre des degrés. Gaçons donc qu'il fera beau...

Les 12, 13 et 14 avril

# La Provence s'invite à Chartres



**O**lives et huile d'olive, fromages de Banon ou Picodon, savon de Marseille, navettes et croquants, sirops de fruits, vins de Provence ou des Côtes du Rhône, miel de lavande ou de garigue, nougat, épices, poteries, tissus, santons et bien d'autres merveilles...

Une quarantaine d'exposants venus du Sud de la France présenteront une grande variété de

Le premier village provençal de Chartres se déroulera les 12, 13 et 14 avril de 10h à 20h place des Epars.

produits. Même les cigales et les chansons marseillaises seront de la fête, diffusées par une sono installée aux quatre coins de la place des Epars. Balade provençale garantie !

L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 12 avril vers 19h.

A l'occasion de ce premier village provençal, une tombola gratuite sera organisée. Les tickets de participation seront à retirer sur tous les stands et à déposer dans l'urne située au cœur du village. Le tirage aura lieu le dimanche 14 avril à 19h. Pour le gagnant, un panier garni de produits présentés sur le village provençal, à retirer sur place ou à l'Office de Tourisme à partir du lundi 15 avril.

**Place des Epars les 12, 13 et 14 avril de 10h à 20h.**

## 15 marchés ou salons programmés

Isabelle et André Marchi associés à Catherine Roulic et secondés par Jorge De Azevedo, transportent au cœur de régions françaises et dans plusieurs villes de Belgique, toute la Provence et le Sud de la France, avec son terroir, son artisanat, sa culture, ses traditions, son tourisme. En 2013, 15 marchés ou salons sont programmés. «*La Balade Provençale fait découvrir au public tout le savoir-faire des producteurs ou de leur distributeur direct, des artisans d'art et artistes, de tous ces créateurs méridionaux, en mettant en valeur ses plus riches potentiels : les femmes, les hommes, la qualité, l'authenticité, la créativité, la culture, le folklore*».

Connaissance du monde, aux Enfants du Paradis

## Pérou Chili



La dernière ciné-conférence de la saison de Connaissance du Monde prend le désert d'Atacama pour trait d'union entre le Pérou et le Chili, le mardi 9 avril au cinéma Les Enfants du Paradis, à Chartres.

Pérou-Chili ; l'itinéraire peut étonner les touristes qui, en Amérique du Sud, optent généralement pour un trajet Pérou-Bolivie, prenant le lac Titicaca pour frontière. La démarche d'Hervé Haon est liée au désert d'Atacama. Le plus haut, le plus aride, le plus vieux... Il y croise des chercheurs d'or, des mineurs, revit la terrible épopée du salpêtre et, plus loin encore dans le temps, remonte aux sources des civilisations pré-inca et termine sur l'île de Pâques, où les gigantesques statues de pierre continuent de fasciner l'humanité.

**Mardi 9 avril**

**Les Enfants du Paradis**

**14h15 et 20h15**

**en présence de l'auteur.**

**Entrée 8,40 euros.**

**Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.**

**Tarif de groupe 7,20 euros.**

Le dimanche 14 avril à 14h30, boulevard Viollette

# En voiture à pédales !

Dimanche 14 avril à 14h30, une vingtaine de voitures à pédales s'élanceront sur le boulevard Viollette pour une course de trois heures.



Manche de championnat de France - Taizé (79)



Ce grand prix de Chartres marquera la première manche du Championnat de France des voitures à pédales, les autres se déroulant plus tard dans la Sarthe, en Bretagne, dans le Poitou et le Limousin...

Dans chaque voiture, un à quatre pilotes se relayeront. Parmi les concurrents, Bastien Pelletier et Benjamin Brière, des passionnés qui habitent Thivars et qui ont fondé l'écurie de course «le Toréador». Leur bolide aura évidemment l'allure d'un taureau, qui charge...

Cette affaire de taureau n'est pas tenue par les cornes, comme l'in-

dique l'organisatrice de l'épreuve, madame Odile Peltier. Elle préside les destinées de l'association A.T.O.L., des lettres qui désignent l'Association Thivars Organisation Loisirs.

Certes ces pédaleurs aiment la vitesse, mais ils aiment encore davantage s'amuser. La preuve : *«le classement final est déterminé à 50 % par l'ordre d'arrivée et donc la vitesse, et à 50 % par le «look» de chacun des bolides. En cas d'égalité entre deux concurrents, c'est le facteur «look» qui est prépondérant!»* On voit donc que ces pédaleurs de charme ne se prennent pas complètement au sérieux et qu'il faut s'attendre à beaucoup de fantaisie sur les boulevards de Chartres.

Chaque bolide disposera bien évidemment de son stand, et la course mobilise nombre de bénévoles autour d'une logistique sans failles, des chronométreurs aux commissaires.

Reste que ces joyeux drilles vont quand même devoir pédaler trois heures.

Par avance bravo, et attention aux dépassements.

« Phare avec Julie » et « Les Blouses Roses »

# Deux associations, une même passion pour les enfants malades

Danièle Bouvet, préside l'association *Les Blouses Roses*, et Frédérique Geins, l'association *Phare avec Julie*. Interviews croisées.



**Votre Ville :** Vous présidez toutes les deux une association qui s'occupe d'enfants malades. Qu'est-ce qui constitue votre particularité ?

**Frédérique Geins :** Nous accompagnons exclusivement des enfants qui souffrent du cancer, à leur domicile familial comme à l'hôpital. Nous pouvons assurer un soutien pour les formalités administratives, et même financier quand il s'agit de soins ou d'activités qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale : le transport du père quand la mère est déjà sur place, etc.

**Danièle Bouvet :** Nous exerçons notre activité uniquement à l'hôpital, dans huit et bientôt neuf services différents de *Louis-Pasteur*. Il nous arrive donc de nous occuper parfois des mêmes enfants que *Phare avec Julie*, mais nos malades souffrent des pathologies les plus diverses. Pour vous donner un ordre de grandeur,

nous nous sommes occupés de 2340 enfants en 2012.

**VV :** Vous arrive-t-il d'agir en commun ?

**DB :** Pour les enfants cancéreux de l'Hôpital de Chartres, nous travaillons souvent avec les mêmes enfants. Nous participons également au réseau *ONCO 28*, où un médecin, un psychologue, une infirmière suivent les problèmes quotidiens des malades du cancer.

**FG :** Notre activité est financée en grande partie par notre opération « Tulipes ». Les gens nous achètent dans la rue 55 000 tulipes en deux jours chaque année. Et *Les Blouses Roses* nous aident à les vendre, comme d'autres partenaires, la Ville de Chartres, les écoles et certaines entreprises. C'est capital, car nous sommes seulement neuf bénévoles dans l'agglomération chartraine.

**VV :** Votre satisfaction majeure, votre souci premier ?

**FG :** Depuis quatre ans, nous emmenons des familles très éprouvées dans des lieux un peu insolites, cette année dans les neiges de la Bourboule, avec l'aide de deux psychologues professionnels. C'est un bol d'air extraordinaire, loin du quotidien. C'est un vrai moment de partage. Le souci, évidemment, c'est de trouver toujours davantage d'argent. Et la crise ne facilite pas les choses...Et puis, nous ne serons jamais trop nombreux.

**DB :** Notre joie, c'est d'abord le sourire ou le rire des enfants, et leurs parents heureux de les voir sourire. Evidemment, on voudrait toujours avoir plus de moyens, même si notre association ne va pas se plaindre. Certaines mairies sont plus généreuses que d'autres, je n'en dirai pas plus...sachant qu'à l'hôpital les enfants viennent de tout l'Eure-et-Loir. Je voudrais remercier tous nos bénévoles, qui viennent parfois de très loin, de l'Orne par exemple.

**Phare avec Julie,**  
[contact@phareavecjulie.fr](mailto:contact@phareavecjulie.fr)  
 ou le site [www.phareavecjulie.fr](http://www.phareavecjulie.fr)  
**Les Blouses Roses,**  
 dans la Maison Pour Tous  
 du Pont-Neuf,  
 permanence le mardi matin  
 de 10 h à 12 h.  
 Tél. 06 21 14 66 38.

# L'ASPIC, service public



Au sein du service de Psychiatrie Infanto-Juvenile le SPIJ de Chartres, une association loi 1901 a vu le jour en 1980 : l'Association Sociale de Psychiatrie Infanto-Juvenile de Chartres. Focus.

**L**es équipes de pédopsychiatrie du centre hospitalier de Chartres, implantées à Saint-Brice, proposent des évaluations diagnostiques et, si nécessaire, des soins pour tout problème psychologique survenant dans l'enfance et l'adolescence.

Ce service public dispose de consultations médico-psychologiques à Chartres et Lucé, de centres d'accueil thérapeutique à temps partiel, d'hôpitaux de jour, d'une clinique d'hospitalisation à temps plein pour adolescents, d'un service de soins spéciali-

## ↳ L'ASPIC apporte une aide financière :

- pour les enfants : sorties en ville, goûters, petits achats ;
- pour les professionnels : avances facilitant les projets, sorties piscine, groupes cuisine, séjours thérapeutiques ;
- pour les parents : avances ponctuelles, colonies, centres aérés.

## ↳ L'ASPIC prend des initiatives contre l'exclusion et l'isolement :

- pour les enfants avec des artistes professionnels, des représentations en fin d'année scolaire ;
- pour les parents avec des possibilités de gardes spécialisée pour une heure, une soirée, encadrer une activité.

## ↳ L'ASPIC informe sur les handicaps psychiques en organisant des conférences débat ouvertes à tout public.

sés à domicile pour adolescents autistes. Composée de parents et de professionnels, l'association apporte des moyens financiers complémentaires aux projets thérapeutiques de l'équipe soignante et favorise l'initiative et le partenariat. « *Ses objectifs consistent à apporter l'aide directe aux soins, créer des espaces de recherche et d'initiatives, lutter contre l'exclusion et l'isolement, informer sur les*

*handicaps psychiques de l'enfance et de l'adolescence* », mentionne Eric Massonneau, président de l'association.

**Contact :**  
**ASPIC,**  
**1, rue Georges-Brassens**  
**28000 Chartres.**  
**Tél. de l'association**  
**à l'hôpital de Chartres :**  
**02 37 30 30 30 poste 62756.**  
**Tél. du service hospitalier :**  
**02 37 30 37 45.**

**Adhésions :**  
 Membre actif à partir de 8€  
 Membre sympathisant  
 à partir de 40€  
 Membre bienfaiteur  
 à partir de 60€

Site Internet : [aspic28.org](http://aspic28.org)



## Opération Handi t'aimes mer air 2<sup>e</sup> édition, les 15 et 16 juin 2013

Après un vif succès auprès des jeunes du Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile et de la Maison Départementale pour les Personnes Autistes,

l'opération *Handi t'aimes mer air* est reconduite pour cette année 2013, parrainée par Catherine Maunoury et Arnaud Boissières.

Le Rotary Club de Chartres Deux Vallées s'est associé au Rotary Club des Sables d'Olonne, à l'Aéro-Club de Chartres, à l'aéro-club des Sables et à l'Amicale du port de plaisance Olona (APPO) afin d'organiser un projet ambitieux d'escapades aux Sables d'Olonne, pour des enfants et adolescents pris en charge par les unités psychiatriques, le temps d'un week-end en juin 2012.

Cette opération a remporté un vif succès auprès des jeunes. Les soignants de l'ASPIC ainsi que les parents des enfants sablais, encadrés par l'ADAPEI, ont souligné l'intérêt thérapeutique de cette action qui s'est révélée être un moment extraordinaire de bonheur partagé et d'émotions ressenties par tous les protagonistes.

## Événements

**6 avril à 20h :** conférence-débat « *la famille, l'éducation, le soin : un défi pour tous* » organisée par l'ASPIC, amphithéâtre du Lycée Marceau à Chartres.

**27 et 28 avril :** « *8<sup>es</sup> Balades de Chartres* », voitures anciennes et de prestige, place des Epars au profit de l'ASPIC

## Démarches administratives

# Réussissez l'ouverture de votre commerce !

Monter un projet d'ouverture ou de modification de commerce, trouver un local, obtenir un emprunt... tout le processus en amont des travaux est déjà en soi un combat. Quand ils entament les démarches administratives, beaucoup de commerçants découvrent une réglementation de l'urbanisme et des délais administratifs sous-estimés. Méconnues, ces démarches peuvent tourner au cauchemar. Pourtant en ayant quelques repères à l'esprit, tout peut se passer le mieux du monde.

**L**es démarches à entreprendre sont rigoureusement cadrées : notaires et professionnels de l'immobilier devraient systématiquement donner une information simple et réaliste.

Pour l'ouverture d'un commerce, trois dossiers doivent être déposés en mairie auprès des services de l'Urbanisme : la déclaration préalable de permis de construire, l'autorisation de travaux, et la demande d'enseigne. L'instruction est ensuite prise en charge par les services de l'Urbanisme, et le demandeur n'est plus sollicité qu'en cas de défauts dans son dossier (informations mal renseignées, pièces manquantes, etc.). Pour l'ouverture d'un nouveau commerce, les trois dossiers peuvent être concernés. Pour un réaménagement intérieur, l'autorisation de travaux suffit ; pour un changement ou une modification de signalétique extérieure : la demande d'enseigne.

### L'autorisation de travaux

Cette démarche devrait en fait s'appeler « demande d'autorisation de travaux ». Elle concerne **tous les travaux qui seront entrepris à l'intérieur du local**. Pour ce dossier, l'instruction conduite par la Ville comprend les consultations de sécurité : services de prévention de la mairie, pompiers, sous-commission départementale de sécurité, DDT (direction départementale des territoires, pour les normes d'accessibilité).



Selon la catégorie\* du commerce et le type d'activité\*, toutes les commissions ne sont pas sollicitées. Il convient au requérant d'indiquer la catégorie de son commerce et son type. Ces informations, que les maîtres d'œuvre ou architectes doivent être en mesure de renseigner, sont ensuite validées par la sous-commission départementale de sécurité ou les services de la Ville, selon

la catégorie de l'établissement. Le dossier d'autorisation de travaux comporte entre autre les notices de sécurité et d'accessibilité\*. Sur ces deux points, le SDIS (Service départemental d'Incendie et de Secours) et la DDT peuvent être consultés, sur rendez-vous.

**Délai maximum<sup>1</sup> : 6 mois.**

**Formulaire Cerfa concerné : 13824\*02. A déposer en 4 exemplaires.**

## « Petits trucs » bons à savoir

Nous ne saurions trop inciter à consulter en amont les services de l'Urbanisme, de préférence sur rendez-vous. Ils sauront vous conseiller dans vos démarches et vous accompagner. En outre, ils attireront votre attention sur des spécificités que votre dossier est susceptible de contenir et qui pourraient poser problème.

- Si plusieurs demandes sont requises, l'idéal est de les présenter en même temps pour éviter que leurs délais ne se cumulent.
- Quel que soit le dossier instruit, les services ont un mois à partir de son dépôt pour réclamer toute pièce manquante ou notifier des informations incomplètes pouvant empêcher sa validation. A partir de cette notification, le requérant doit fournir les informations demandées dans les trois mois. Passé ce délai, le dossier est rejeté.
- Autorisations et refus sont expressément notifiés par courrier recommandé : il n'y a pas d'autorisation ni de refus tacite. A compter de la réception de la validation

d'un dossier, le requérant a deux ans pour commencer ses travaux. Passé ce délai, la validation devient caduque et un nouveau dossier doit être déposé et faire l'objet d'une nouvelle instruction.

- A la fin des travaux, un contrôle est réalisé par les services pour vérifier la conformité avec les prescriptions du (des) dossier(s). En cas de non-conformité avec la réglementation, le commerçant se verra notifier une injonction d'aménagement, dans un délai qui lui sera stipulé.
- Sans autorisation de travaux, un commerce peut être fermé sans préavis. Le commerçant est également passible d'une amende de 3750€ par jour d'ouverture constatée.
- Aucun de ces dossiers ne comprend les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public, (autorisation nécessaires à la pose d'échafaudages, à des stockages temporaires de matériaux, à des stationnements pour travaux...). Ces autorisations doivent être demandées auprès des services du Patrimoine (gestion des espaces extérieurs). Délai de sécurité à prévoir : 15 jours.

## La déclaration préalable des travaux

Ce dossier concerne les travaux de façade.

Les services peuvent porter des objections sur le projet, liées à l'environnement architectural ou patrimonial. Si le local est en secteur sauvegardé\* ou dans un périmètre protégé<sup>2</sup>, les services de la Ville doivent consulter l'ABF (l'architecte des Bâtiments de France) qui a un mois pour se prononcer. Ce délai est compris dans le délai d'instruction maximum. L'ABF a toute autorité pour donner des prescriptions en matière de couleurs et de matériaux à utiliser.

**Délai maximum : 2 mois.**

**Formulaire Cerfa concerné : 13404\*02. A déposer en 4 exemplaires.**

## La demande d'enseigne

Le nom est un peu trompeur : le dépôt de ce dossier n'est pas seulement requis pour la pose ou le changement d'une enseigne de commerce mais, plus largement, pour l'installation durable ou temporaire de tout élément contribuant à la visibilité d'un commerce. Il peut aussi bien s'agir d'une enseigne-banndeau lumineuse que d'une enseigne drapeau (perpendiculaire à la façade), mais aussi d'un « wing-flag » (drapeau promotionnel) ou même... d'autocollants, du mo-

ment qu'ils sont apposés à l'extérieur du commerce.

**Délai maximum : 1 mois (2 en secteur sauvegardé ou périmètre protégé).**

**Formulaire Cerfa concerné : 14798\*01. A déposer en 2 exemplaires.**

**NB : ces dispositions relèvent du Règlement local de publicité (qui fait l'objet d'une révision).**

<sup>1</sup> Les délais maximums sont compris à partir du moment où le dossier est reconnu complet. Les services ont un mois pour notifier toute absence de pièce, ou toute information insuffisante.

<sup>2</sup> Périmètre concerné par la présence d'un monument historique.

## Vos contacts au service le d'Urbanisme de la Ville :

- L'accueil du service le d'Urbanisme de la Ville est disponible pour répondre à vos questions, vous conseiller, et vous aider à préparer vos dossiers. Les rencontrer en amont du dépôt de vos dossiers vous permettra sans doute d'échapper à des délais supplémentaires, voire de voir vos demandes refusées. 2, rue Edmond Poillot à Chartres (Centre technique municipal), tél. 02 37 88 44 35. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé le mardi matin. Privilégiez des rencontres sur rendez-vous.
- Pour les autorisations d'occupation du domaine public liée à des travaux : services du Patrimoine, gestion des espaces extérieurs, tél. 02 37 88 44 46.

## Internet pratique

Le site internet de la Ville, [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), dédie plusieurs de ses pages à ces démarches. Il comprend :

- des informations de présentation générale ;
- des notices détaillées ;
- les formulaires Cerfa à télécharger ou des liens pour les télécharger ;
- un glossaire (tous les mots suivis dans cet article d'un astérisque y

sont explicités) ;

- un plan du zonage chartrain, indiquant les périmètres protégés et le secteur sauvegardé ;
  - le Règlement local de publicité, qui sera révisé fin 2013. Il sera alors actualisé ;
- > les contacts des services que vous pouvez solliciter.

**Retrouvez toutes ces infos dans la rubrique Votre Ville > Urbanisme > Permis de construire.**

# Chantal Mauduit Généreuse « Reine-mère »

A la tête de la crêperie *La Picoterie* (rue des Changes) depuis 1999, Chantal Mauduit est une figure bien connue des Chartrains. Après 37 années passées dans la restauration et quelques affaires qui ont fait d'elle un personnage incontournable dans la Ville, cette Chartraine de naissance a choisi d'être porte parole de la profession, en prenant la tête de la Chambre Syndicale de l'Industrie Hôtelière d'Eure-et-Loir, dont elle est la présidente depuis 2007. Rencontre avec un personnage aussi (d)étonnant qu'attachant.



**C**hantal Mauduit n'a pas la langue dans sa poche ! C'est certainement ce qui fait d'elle la représentante naturelle pour tous les restaurateurs, patrons de bars et hôtels installés dans la ville. En vraie passionnée d'une profession de plus en plus soumise aux réglementations en tous genres, elle aide et accompagne quotidiennement les adhérents de son syndicat (un département qui dépend de l'UMIH - Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) qui compte aujourd'hui plusieurs centaines d'adhérents. *«La restauration c'est une grande famille et c'est surtout mon sacerdoce. Les problématiques que nous rencontrons aujourd'hui nécessitent un accompagnement de qualité. Notre syndicat est un intermédiaire entre les services de l'Etat et les profes-*

*sionnels de la restauration. J'y passe beaucoup de temps. J'aide à monter des dossiers, j'informe sur les droits et devoirs imposés par notre profession, je fais connaître les règlements en vigueur, sur la fiscalité ou encore sur les questions sociales, mais avant tout, j'apporte mon soutien.»*

Cette passion pour la restauration, Chantal est tombée dedans à la fin des années 70. Elle travaillait, à l'époque, dans le transport, dans l'entreprise familiale. Sa rencontre avec un chef cuisinier, patron d'un restaurant à Epernon, lui fait épouser la profession. *«Je suis tombée amoureuse de l'homme mais aussi du reste, il m'a fait découvrir et aimer cette profession... Je suis tombée dedans!»* C'est ainsi qu'elle se retrouve à seconder son nouvel amour à l'*Auberge de la Grange* jusqu'en 1980. Puis elle ouvre sa propre affaire à Epernon, *Le Relai de Normandie*, qu'elle revendra en 1990 pour venir s'installer à Chartres et ouvrir sa première affaire chartraine *La Crêperie des 3 Lys* (en basse ville). C'est en 1994 que Chantal «décroche» de la pure restauration pour s'aventurer dans le bar, avec l'ouverture du *Dickens pub*. Et quelle belle aventure ! *«C'était vraiment la belle époque. C'est ce que j'aime vraiment dans cette profession, accueillir des gens, faire plaisir. Offrir des moments de convivialité, parfois inoubliables.»*

Le *Dickens Pub* ferme en 1999, année où Chantal s'exile quelques temps pour Trouville (Calvados).

*«Notre métier  
c'est une vraie  
famille.»*

C'est avec l'ouverture de *La Picoterie*, en 2003, qu'elle revient à ses premiers amours en reprenant du service dans la restauration. La aussi, Chantal est aux petits soins. Avec ses

clients bien sûr, mais aussi avec son personnel.

*«Je n'ai jamais eu d'enfant et je traite tous mes petits nouveaux comme une vraie maman.»* Elle appelle ses serveurs par des petits noms tendres, toujours avec le souci d'accompagner, de former. *«Moi, on m'appelle soit maman, soit la reine-mère!»* s'amuse-t-elle. *«Notre métier c'est une vraie famille. C'est un métier qui prend beaucoup de temps, où l'on fini tard. Je m'investis beaucoup pour eux, je les mets sur la voie, je leur trouve parfois leur logement, je les accompagne pour les lancer dans la vie. Et je leur apprend l'essentiel : l'optimisme. Derrière un comptoir on doit avoir l'attitude, être jovial, positif.»*

Et quand on lui pose la question sur ses projets, elle répond sans hésiter. *«Mon rêve serait de ré-ouvrir un bar. Je suis un oiseau de nuit. J'aime la fête, le contact, l'ambiance du bar. A l'époque du Dickens, on était nombreux, on avait envie d'animer la ville la nuit, un jour ça reviendra.»*



# Jeune Chambre Economique Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs

## 50 ans d'actions !

La Jeune Chambre Economique de Chartres et sa région fêtera ses 50 ans en 2013. Ses membres se mobiliseront pour rencontrer des acteurs locaux du tissu économique et social, agir pour la cité et s'engager pour leur environnement. Sandrine Parguez, présidente de l'association chartreuse, nous en dit plus.

**Votre Ville : Qu'est-ce que la Jeune Chambre Economique (JCE) ?**



**Sandrine Parguez :** La JCE, rassemble des citoyens de 18 à 40 ans impliqués dans la vie de leur cité. Force de proposition dans la vie sociale, économique et culturelle du pays, ce

réseau partage des valeurs humanistes. L'association est présente dans plus de 100 pays.

**VV : Quelles seront les actions phares cette année à Chartres ?**

**SP :** nous organisons une conférence économique « Crise et rebond : savoir saisir les opportunités » le 11 avril prochain à l'intention des chefs d'entreprise de TPE/PME.



Animation du jeu Argent Emoi pendant le Tour de France

Nous organiserons l'édition chartreuse de la 8<sup>e</sup> Fête Mondiale du Jeu le 18 mai place des Epars, sous le signe du développement durable, avec pour le grand public une journée de jeux gratuits dans une ambiance conviviale.

En fin d'année, nous fêterons nos 50 ans couplés avec un Congrès régional les 29 et 30 novembre.

**VV : Trouvez-vous facilement des bénévoles ?**

**SP :** Nous accueillons volontiers des personnes dynamiques entre 18 et 40 ans et voulant s'impliquer activement dans notre association. Elles ne doivent pas hésiter à nous contacter.

**VV : Quels sont vos besoins ?**

**SP :** Nous n'avons pas de subvention annuelle malgré nos besoins financiers et logistiques. En s'associant à nos actions, les entreprises peuvent valoriser le partage de valeurs, gagner en visibilité et valoriser leur implantation locale. Nous recherchons aussi des entreprises qui accueillent nos assemblées générales, afin de permettre à nos membres de découvrir le tissu économique local.

**Pour en savoir plus,**  
site internet [www.jce-chartres.fr](http://www.jce-chartres.fr)  
Mail : [chartres@jcef.asso.fr](mailto:chartres@jcef.asso.fr)

### 50 ans d'actions locales en exemples :

1993 : création d'un guide *Entreprendre en Eure-et-Loir* pour favoriser l'implantation d'entreprises.

1999 : *Jeu de Voie chartrain* pour faire découvrir Chartres, son histoire, sa gastronomie, ses personnalités.

Mobilisation et actions en faveur des droits de l'enfant qui aboutiront, avec d'autres acteurs, au vote de la journée universelle des droits de l'enfant.

2002 : *Parcours du cœur*, le long de la Petite Venise.

2004 : *Form'action secours*, 300 jeunes formés aux gestes de 1<sup>er</sup> secours.

2010 : *Training Job K'fé* pour des étudiants prêts à entrer sur le marché du travail, puis en 2011, à l'attention des seniors en recherche d'emploi. Conférence sur les règles du recrutement, entretiens fictifs avec conseils personnalisés pour renforcer son CV et sa présentation.

2010 et 2011 : *Marché nocturne Je Croqu'Eurélien* contribuant à animer le centre-ville de Chartres et valoriser les produits du terroir.

2012 : *Osez Citoyens* pour inciter les jeunes à devenir bénévoles.

Du 15 au 26 avril

# Les vacances dans les Maisons Pour Tous

Bienvenue dans les Maisons pour Tous aux jeunes de 12 à 17 ans qui pourront, durant les vacances de Pâques, s'adonner à leurs passions favorites parmi le choix varié d'activités qui leur sont proposées !

## MPT des Hauts de Chartres/Saint Chéron

5 rue des Hauts de Chartres

Tél. 02 37 23 40 70

2 rue de la Mare à Boulay

Tél. 02 37 23 40 72

### Thème : Les différents sports de glisse

Lundi 15 avril

**Matin :** accueil (ping pong, baby foot, billard...)

**Après-midi :** foot en salle

Mardi 16 avril

Char à voile

Mercredi 17 avril

**Matin :** patinoire l'Odysée

**Après-midi :** piscine l'Odysée

Jeudi 18 avril

**Matin :** création de porte clé

**Après-midi :** multisports

Vendredi 19 avril

**Matin :** initiation roller

**Après-midi :** cinéma

Lundi 22 avril

**Matin :** accueil (ping pong, baby foot, billard...)

**Après-midi :** foot en salle

Mardi 23 avril

**Matin :** Kinect/Wii

**Après-midi :** bowling

Mercredi 24 avril

**Matin :** jeux de société

**Après-midi :** cuisine

Jeudi 25 avril

**Matin :** patinoire l'Odysée

**Après-midi :** piscine l'Odysée

Vendredi 26 avril

Ski nautique

## MPT de Beaulieu

2 place de Beaulieu

Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 15 avril

**Matin :** accueil, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong

**Après-midi :** futsal

Mardi 16 avril

**Matin :** patinoire de l'Odysée

**Après-midi :** piscine de l'Odysée

Mercredi 17 avril

**Matin :** tournoi de ping-pong

**Après-midi :** casino

Jeudi 18 avril

**Matin :** handball

**Après-midi :** gym/trampoline

Vendredi 19 avril

**Journée découverte :** visite de la Maison de la Magie à Blois

Lundi 22 avril

**Matin :** Accueil, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong

**Après-midi :** futsal

Mardi 23 avril

**Matin :** patinoire de l'Odysée

**Après-midi :** piscine de l'Odysée

Mercredi 24 avril

**Matin :** escrime

**Après-midi :** bowling

Jeudi 25 avril

**Journée Nature Zoo de La Flèche**

Vendredi 26 avril

**Matin :** atelier cuisine à la Maison du Saumon

**Après-midi :** cinéma/goûter

## MPT de la Madeleine

Mail Jehan de Dunois

Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 15 avril

**De 10h à 12h :** accueil (jeux de société, billard, baby-foot,...)

**De 14h à 16h30 :** futcity ou futsal (selon la météo)

Mardi 16 avril

**10h à 12h :** matinée jeux vidéo

**De 14h à 17h :** tournoi de handball complexe de la Madeleine

Mercredi 17 avril

**Journée à Paris avec visite du Musée Grévin**

Jeudi 18 avril

**De 10h à 12h :** tir à l'arc

**De 14h à 17h :** piscine à l'Odysée

Vendredi 19 avril

**De 10h à 12h :** trampoline

**De 14h à 17h :** cinéma

Vendredi 19 avril

**De 10h à 17h30 :** journée pêche

Lundi 22 avril

**De 10h à 17h :** VTT en milieu urbain

Mardi 23 avril

**De 10h à 12h :** Ultimate

**De 14h à 17h :** tournoi de kem's

Mercredi 24 avril

**De 9h à 17h30 :** Extrême aventure base de Cergy-Pontoise

**Jeudi 25 avril**

**De 10h à 12h :** activités au choix

**De 14h à 17h :** bowling

**Vendredi 26 avril**

**De 14h à 17h :** atelier cuisine avec un top Chef  
Pétanque/goûter

**MPT de Rechèvres/Bel Air**

13 avenue de la République

Tél. 02 37 23 40 66

4 allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

**Lundi 15 avril**

**Matin :** accueil, baby, billard, ping-pong, jeux de société...

**Après midi :** multisports

**Mardi 16 avril**

**Matin :** secourisme. Le groupe théâtre du pôle Rechèvres/Bel Air mettra en scène des accidents de la vie quotidienne. Un autre groupe devra intervenir et prodiguer les premiers soins.

**Après-midi :** piscine à l'Odysée

**Mercredi 17 avril**

**Matin :** esthétique. Les jeunes filles du secteur pourront poursuivre leur apprentissage. Maquillage, soins du visage...

**Après midi :** à l'issue de la formation secourisme, les jeunes visiteront le centre de secours principal de Chartres. Aux côtés des pompiers professionnels et volontaires, ils auront l'opportunité de poser des questions sur un métier à vocation.

**Jeudi 18 avril**

**Xtrem Aventure**

C'est à Cergy-Pontoise (95) que les jeunes vont se donner rendez vous pour vivre des expériences uniques :

- Benji Ejection : attachés à deux arbres par deux élastiques tendus, les jeunes vont « s'envoler » sur plus de 20 mètres de haut.

- Rolling ball : dans une bulle gonflable, ils vont dévaler les pentes à toute vitesse.



**Sophie Saravanane, 13 ans**  
**«C'était nouveau pour moi»**

Je participais pour la première fois aux activités du secteur jeunes de la Maison Pour Tous de Beaulieu.

J'ai apprécié de me retrouver avec plusieurs jeunes de mon âge. Les sorties étaient intéressantes et j'ai découvert beaucoup de choses comme, par exemple, la Cité des Sciences et de l'Industrie ainsi que La Géode. Les animateurs étaient sympas et à l'écoute.

Cela m'a permis aussi de pratiquer des activités sportives parmi lesquelles j'ai préféré la patinoire».

- Acro-spider : acro-branche sans ligne de vie mais avec un filet de sécurité. Les jeunes vont se déplacer d'un atelier à un autre en toute liberté et surtout en toute sécurité à 10 mètres au dessus du sol et dans les arbres. Sensations garanties !

**Vendredi 19 avril**

**Matin :** randonnée roller

**Après-midi :** goûter de fin de semaine

**Lundi 22 avril**

**Matin :** accueil, baby, ping-pong, jeux de société,...

**Après-midi :** multisports

**Mardi 23 avril**

Visite du château de Versailles  
En sortie culturelle, 14 jeunes du pôle Rechèvres/Bel Air vont profiter de la proximité du site

prestigieux de Versailles. Galerie des glaces, chapelle et suite royale n'auront plus de mystère pour nos jeunes ados de 12/17 ans.

**Mercredi 24 avril**

**Matin :** théâtre/jardinage

**Après midi :** piscine à l'Odysée

**Jeudi 25 avril**

**Matin :** randonnée VTT

**Après midi :** jeux de plein air

**Vendredi 26 avril**

**Matin :** théâtre

**Après midi :** album souvenir des vacances/goûter de fin de vacances

[téléchargez le programme complet sur chartres.fr/sports-loisirs](http://chartres.fr/sports-loisirs)



## Vacances de printemps

## Sport au programme !

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

## Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,

- pour les résidents chartrais : mercredi 10 avril de 17h45 à 19h45;

- pour tous : le jeudi 14 février de 17h45 à 19h45 et les lundis 18 et 25 février de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

### Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

#### Chartrains

Séance de 2 heures 3 €

Séance de 3 heures 4 €

#### Non Chartrains

Séance de 2 heures 4 €

Séance de 3 heures 5 €



téléchargez le  
programme complet sur  
[chartres.fr/sports-loisirs](http://chartres.fr/sports-loisirs)

### Thomas Cappelaere, 10 ans



**Votre Ville :** Qu'as-tu découvert comme activités pendant les vacances ?

**Thomas :** J'ai pratiqué l'escalade et le tir à l'arc. J'aime bien venir aux activités de vacances, c'est l'occasion pour moi de m'amuser et de retrouver des copains en dehors de l'école.

**Votre Ville :** Comptes-tu revenir pour les prochaines vacances ?

**Thomas :** Oui, j'ai envie d'essayer le foot en salle (futsal) et le BMX.

### Sites des activités sportives

**Bowling :** départ en bus rue des Éparges devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

**Escalade, escrime, BMX :** salles spécialisées et piste bmx du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

**Équitation :** Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

**Squash :** complexe squash, avenue François-Mitterrand.

**Les autres activités se déroulent** à la salle Roskopf, rue Jules-Hetzel, à la salle de la Madeleine, rue des Eparges, quartier de la Madeleine, à la salle Fulbert, rue des Hauts-de-Chartres et au stade des Bas-bourgs pour les activités en extérieur.



Renseignements  
Direction  
de la jeunesse  
et des sports  
de la Ville de Chartres  
Tél. 02 37 18 47 70  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

<b>7/9 ans</b>	<b>Activités 10h/12h</b>	<b>Activités 14h/17h</b>
Lundi 15 avril	Escalade	Équitation Orientation
	Escrime	
Mardi 16 avril	Tir à l'arc	Golf Football
	Baseball	
Mercredi 17 avril	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 18 avril	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Vendredi 19 avril	Trampoline	Athlétisme Handball
	Escalade	
	Escrime	
Lundi 22 avril	Escalade	Equitation Orientation
	Escrime	
	Basketball	
Mardi 23 avril	Tir à l'arc	Golf Football
	Baseball	
Mercredi 24 avril	Escalade	Basketball Badminton
	Bowling	
Jeudi 25 avril	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Vendredi 26 avril	Trampoline	Athlétisme Handball
	Escalade	
	Escrime	

<b>9/12 ans</b>	<b>Activités 10h/12h</b>	<b>Activités 14h/16h</b>
Lundi 15 avril	Équitation	
Mardi 16 avril		Escalade
Vendredi 19 avril		Escrime
Lundi 22 avril	Équitation	
Mardi 23 avril		Escalade
Vendredi 26 avril		Escrime

<b>13/17 ans</b>	<b>Activités 10h/12h</b>	<b>Activités 14h/16h</b>
Lundi 15 avril	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 16 avril	Bowling	
Mercredi 17 avril	Équitation	Escalade
		BMX
Jeudi 18 avril	Bowling	Escalade
Vendredi 19 avril	Équitation	
	Tir à l'arc	
Lundi 22 avril	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 23 avril	Bowling	
Mercredi 24 avril	Équitation	Escalade
Jeudi 25 avril	Bowling	Escalade
Vendredi 26 avril	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	

<b>10/14 ans</b>	<b>Activités 10h/12h</b>	<b>Activités 14h/16h</b>
Lundi 15 avril	Tir à l'arc	Escalade
		Trampoline
		Escrime
Mardi 16 avril	Bowling	Squash
Mercredi 17 avril	Foot en salle	Escalade
	Équitation	BMX
Jeudi 18 avril	Baseball	Golf
	Bowling	Escalade
Vendredi 19 avril	Équitation	Trampoline
	Tir à l'arc	
Lundi 22 avril	Tir à l'arc	Escalade
		BMX
		Escrime
Mardi 23 avril	Bowling	Squash
Mercredi 24 avril	Foot en salle	Escalade
	Équitation	Basketball
Jeudi 25 avril	Baseball	Golf
	Bowling	Escalade
Vendredi 26 avril	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	Trampoline



## Maison Pour Tous Bel Air/Rechèvres

# Belles au printemps

L'activité *esthétisme* s'est déroulée pendant les vacances de février à la Maison Pour Tous de Bel Air.

**D**ouze jeunes filles des quartiers de Bel Air et Rechèvres ont été initiées aux soins esthétiques, encadrées par Julie Chioto et Elodie Zarco, animatrices à la Ville de Chartres, sous les précieux conseils d'une esthéticienne.

L'occasion pour les adolescentes d'apprendre les rudiments du maquillage courant et de soirée. Elles ont posé toutes les questions sur un sujet qui leur tient particulièrement à cœur : attitude, tenue vestimentaire, image et confiance en soi.



## Les métiers de la communication

### « Les métiers du journalisme »

Mercredi 10 avril à 14h30 : atelier d'information sur les métiers du journalisme animé par une journaliste de l'Echo Républicain.

### « Les métiers de la Radio »

Mercredi 17 avril à 14h30 : atelier d'information sur les métiers de la radio animé par l'animateur de la Radio Intensité.

### « Les métiers de la photo »

Mercredi 24 avril à 14h30 : atelier d'information sur les métiers de la photo animé par le photographe de la Ville de Chartres. A 15h30, visite du labo photo.

## Les métiers de la psychologie

Le mardi 23 avril à 14h30 : atelier d'information sur les métiers de la psychologie animé par une étudiante en master 1 de psychologie à l'Université de Tours.

## Opération jobs d'été

Du 15 au 26 avril, le BIJ vous aide à trouver un job d'été :

- panneau d'affichage avec offres de jobs d'été
- distribution du guide « en piste pour les petits boulots ».
- aide aux CV et lettres de motivations
- offre/demande baby-sitting et aide aux devoirs
- trouver un job à l'étranger.



Accueil Libre, anonyme et gratuit.

**Rendez-vous au Bureau d'Information Jeunesse**  
**32, boulevard Chasles**  
**28000 Chartres**  
**Tel: 02.37.23.42.32**  
**Bij28@ville-chartres.fr**  
**www.chartres.fr rubrique "votre mairie"**



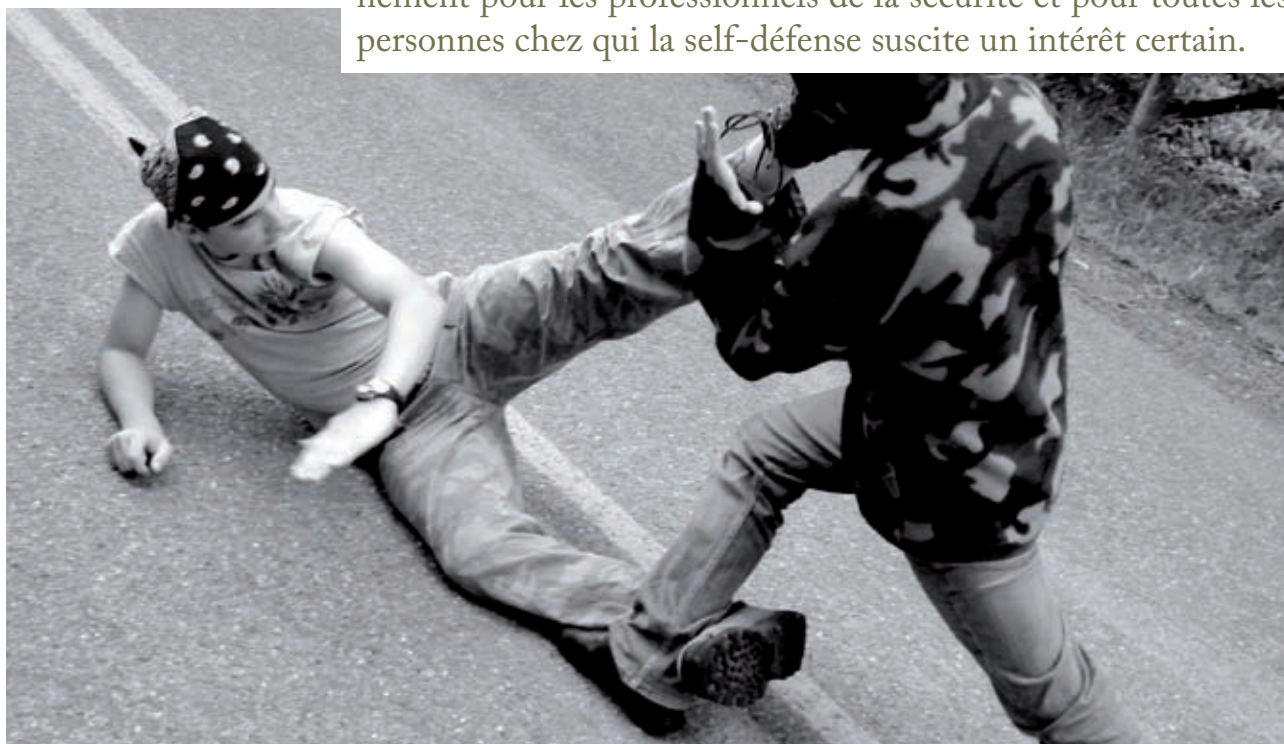
Retrouvez toutes les animations du BIJ sur [chartres.fr/votremairie](http://chartres.fr/votremairie)

Association chartraine de Krav Maga

# Événement à Chartres

## le 6 avril

L'association chartraine de krav Maga organise un nouvel événement pour les professionnels de la sécurité et pour toutes les personnes chez qui la self-défense suscite un intérêt certain.



**U**n stage de self-défense ouvert aux hommes et femmes professionnels de la sécurité publique, aux adeptes des sports de combats, des arts martiaux et de toutes autres disciplines de self-défense sera organisé le 6 avril prochain. Un stage également accessible aux débutants. Aucun prérequis n'est demandé.

Après plusieurs stages avec Robert Paturel, l'association chartraine renouvelle ce type de formation pour apporter une qualité technique et tactique aux participants. Deux experts, Robert Paturel et Charles Jousot, dirigeront ce stage de self-défense.

Le 6 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h à Chartres (salle fixée ultérieurement)

Inscription au stage obligatoire.

Renseignements et inscriptions :  
06 74 49 22 92.



### Robert Paturel

- > Plusieurs fois titré en boxe française
- > Concepteur de la méthode boxe de rue
- > Concepteur de la méthode française de tonfa sécurité enseignée dans la Police
- > Diplôme de négociateur (gestion des situations de crise)
- > Intervenant et instructeur au RAID pendant 20 ans (tactique, tir, combat, négociation)



### Charles Jousot

- > Professeur de penchak-silat, 5<sup>e</sup> dan
- > Fondateur et président de FISFO (Fédéral International System Force de l'Ordre)
- > Consultant auprès de groupes d'intervention
- > Formateur de gardes du corps
- > Créateur en matériel de sécurité et de self défense

L'Horizon de Beaulieu au Stade de France

# En porte-drapeau du foot chartrain !

Nous ne parlerons pas ici de gazon –même synthétique– pour l'Horizon de Beaulieu, mais une fois encore de tapis rouge. Rebondissement de leur participation au concours «*Fais nous rêver*» : six joueurs de l'équipe de football sont à présent porte-drapeaux du match France-Espagne au Stade de France. Un nouveau motif de fierté pour Philippe Adegoroye, président de la section.



Philippe Adegoroye

**Votre Ville : Des joueurs de l'Horizon vont<sup>1</sup> être porte-drapeaux du match France-Espagne le 26 mars au stade de France. D'où leur vient cet honneur ?**

**Philippe Adegoroye :** C'est une suite du concours «*Fais-nous rêver*». La fondation GDF-Suez, à la fois partenaire de l'opération et de la FIFA, a cherché à récompenser des lauréats du concours. Son choix s'est porté sur les jeunes footballeurs de l'Horizon qui participent au programme «*Le foot c'est bien, l'école c'est mieux*», et qu'ils ont trouvé particulièrement méritants. Ils leur ont proposé de participer à l'ouverture du match. En tenue officielle, six d'entre eux vont ainsi assister aux répétitions, aux échauffements de l'équipe de France, avant d'entrer avec les joueurs à 20h45. Ils assisteront ensuite au match depuis les tribunes.

**VV : Quelles réactions chez vos joueurs ?**

**PA :** Surexcités, bien sûr ! C'est un rêve de pouvoir côtoyer des joueurs de cette carrure ! C'est l'occasion d'échanges passionnés et, si l'on entend beaucoup parler de Benzéma, certains ne cachent pas leur préférence pour l'Espagne. On apprend à défendre son point de vue, avec beaucoup de respect pour l'avis de son voisin. C'est aussi pour nous un moment privilégié pour rappeler les «*règles du jeu*» du programme : si les efforts sont récompensés, les relâchements sont aussi sanctionnés.

**VV : Ce genre d'événement crée un plus pour le programme ?**

**PA :** Oui bien sûr ! C'est la preuve concrète, pour tous et leurs camarades en premier, que l'engagement personnel mène à quelque chose. En ce début d'année, le côté éducatif du programme est magnifiquement valorisé : l'Assemblée nationale, le Stade de France : s'appliquer à l'école et dans la vie de tous les jours peut mener loin !

**VV : Des réactions de stars au sein de votre groupe ?**

**PA :** Hors de question ! A l'école, chez eux ou sur le gazon, les écarts de comportement sont sanctionnés comme avant. La carotte est splendide, mais le bâton d'autant plus menaçant : en cas de problème, pas de soirée France-Espagne ! Et maintenant comme après, nous continuerons à de-

mander les bulletins scolaires et à assister aux conseils de classe.

**VV : C'est une avancée pour le programme ?**

**PA :** Pas réellement. En matière de notoriété oui : leurs camarades et leurs proches en entendent parler, on les a vus dans la presse, et de nouveaux candidats peuvent se manifester, mais le programme ne décuplera pas ses possibilités pour autant. A effectifs égaux, nous tenons à maintenir la même qualité d'encadrement. Toutefois, dès l'année prochaine, nous étendrons le suivi de nos poulains aux classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, et nous souhaitons faire appel à un bénévole pour une à deux heures du soutien scolaire par semaine.

<sup>1</sup> Article écrit le 20 mars, NDLR

Jordane, Mehdi, Mark, Cyrus, Esaïe, Tolunay, les porte-drapeaux de France-Espagne





# Chartres sur le toit de l'Europe !



L'ASTT Chartres a créé l'exploit en battant le favori Düsseldorf (3-1) devant son public au match aller de la demi-finale de la Ligue des Champions de tennis de table.  
De gauche à droite : Gao Ning, Colin Toma, Damien Eloi, Pär Gerell et Robert Gardos.



Robert Gardos contre Timo Boll (2-3)

Malgré la défaite 3-1 face à Düsseldorf au match retour, Chartres remporte la demi-finale au nombre total de sets gagnés (16-14) sur les deux rencontres. Pour la première fois de son histoire, l'ASTT Chartres ira en finale et rencontrera les russes d'Orenbourg le 12 avril prochain à la salle Roskopf pour le match aller. Les Chartrains ont une revanche à prendre contre les Russes qui les avaient éliminés la saison passée en demi-finale.



Timo Boll, ancien numéro un mondial



Gao Ning contre Timo Boll (3-0)



Pär Gerell contre Christian Süß (3-2)

# Le printemps arrive...

Il est temps de penser aux semis d'annuelles



## Le semis en terrine

*pour les plantes qui demandent des soins particuliers :*

Avant de commencer votre semis, vous devez disposer :

- d'une terrine de semis en terre cuite pour les puristes ou en plastique qui dispose d'un système de rainurages au fond permettant ainsi de drainer le terreau et d'éviter tout surplus d'humidité qui pourrait entraîner la fonte des semis<sup>1</sup>.
- de terreau
- d'un paquet de graines
- d'un petit semoir
- d'un vaporisateur

## Tout est prêt ? Nous pouvons commencer.

Vous prenez votre terrine et le terreau que vous tamisez pour séparer les éléments les plus grossiers qui vont servir de sous-couche en fond. Vous terminez ensuite le remplissage par le terreau plus fin qui va servir de lit de semence<sup>2</sup>. Puis, vous tassez légèrement la surface obtenue pour pouvoir répartir au mieux les graines.

Cette première étape réalisée, vous allez remplir votre petit semoir avec le contenu du paquet de graines. Bien faire attention à semer léger dans un premier temps dans un sens puis croiser

dans l'autre sens pour rendre uniforme la densité de semis.

Vous ne devez pas semer trop dru à la levée, les plantes vont s'étioiler rapidement et vous aurez des difficultés pour votre repiquage futur.

Vous pouvez maintenant renouveler plusieurs fois cette manipulation avec le reste de vos graines si vous le souhaitez.

## Toutes vos terrines sont faites !

Vous pouvez passer à la troisième étape. Il faut recouvrir avec du terreau fin les graines sans excès en fonction de la grosseur de





Prenez une terrine de semis et tamisez le terreau.



Tassez la surface.



Remplissez un petit récipient de graines et semez légèrement.



Recouvrez les graines avec du terreau fin.

vous votre terrine à l'aide d'un pulvérisateur sans excès et recommencer à chaque fois que cela est nécessaire jusqu'à la levée des plantes. Enfin, vous pouvez couvrir la terrine pendant la germination à l'aide d'un voile léger<sup>3</sup> pour créer un effet de serre propice à favoriser la germination et placer l'ensemble à une température de 25°C environ et à la lumière.

Voilà, vous avez fait vos premiers semis en terrines et le miracle de la vie peut recommencer !

Un dernier conseil, si la quantité de graines est trop importante ou le semis différé, n'oubliez pas de ranger votre paquet de graines dans un endroit sec et hermétique à la lumière dans son emballage d'origine qui possède toutes les propriétés pour la conservation.



Humectez votre terrine puis couvrez-la d'un film plastique.

celles-ci sauf cas contraire : pour certaines espèces dont la finesse des graines est exceptionnelle, il n'est pas nécessaire de les recouvrir (lire les indications précisées au dos du paquet de graines). Il ne vous reste plus qu'à humecter

<sup>1</sup>Pourriture due à un champignon qui fait disparaître les jeunes plants en quelques jours en cas d'excès d'arrosage

<sup>2</sup>Surface plane et fine qui permet de recevoir les graines et de favoriser leur germination et leur enracinement

<sup>3</sup>Produit horticoles très léger et laissant pas-

ser la lumière tout en protégeant les semis des coups de soleil et des courants d'air



# Chichester rend hommage à Jean Moulin

Le 24 février, Chichester, notre ville jumelle, a rendu un très bel hommage à Jean Moulin à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de son dernier vol vers la France après une entrevue avec le général de Gaulle.

Celui que tout le monde considère comme l'organisateur de la résistance intérieure, préfet d'Eure-et-Loir en 1940, a décollé de l'aérodrome militaire de Tangmere, à côté de Chichester.

Les *Amis de Chartres à Chichester* et leur président Martyn Bell ont organisé cet événement dont la BBC s'est largement fait l'écho.

Avec le soutien de l'université de Chichester et du musée de Tangmere, en présence d'Anne Scicluna, maire de Chichester, la journée s'est déroulée en plusieurs temps. Un hommage aux pilotes de la RAF morts en mission durant la dernière guerre, des conférences sur les vols secrets entre la France et l'Angleterre ainsi que



De gauche à droite : Patrick Gérardet, Anne Scicluna, Yves Bastide, Claire Crézé, Martyn Bell.

sur les rapports entre de Gaulle et Jean Moulin, la reconstitution d'une journée d'août 1940 au PC de la RAF. Elle s'est achevée avec la projection, en soirée, du film français *L'armée des ombres*.

La Ville de Chartres était repré-

sentée par Patrick Gérardet ainsi que Claire Crézé et Yves Bastide de l'Association des Amis des Jumelages de Chartres.



Des amis, de la famille de passage ?

# Optez pour le Chartres Pass'



Pratique et incontournable, le Chartres Pass' facilite toutes les envies de visite et détente, d'un jour ou plus ! A s'offrir ou à offrir à vos amis ou votre famille de passage, le Chartres Pass' permet de découvrir en toute liberté l'essentiel de Chartres. L'occasion de profiter d'une grande diversité des atouts culturels et ludiques que possède notre ville.

## Toute l'offre touristique dans un Pass'

En plus des traditionnels accès aux sites touristiques phares (cathédrale et sa crypte, Centre International du Vitrail, Maison Picassiette, Conservatoire de l'Agriculture...), les détenteurs du Pass' seront, cette année encore, de véritables clients VIP avec des tarifs réduits dans différents établissements. A noter notamment : l'*Esprit du Parfum*, le complexe-aquatique *L'Odyssée*, le cinéma *Les Enfants du Paradis*,

la *Maison du Vélo* sans oublier les offres « apéritif ou café » chez les restaurateurs partenaires et l'offre « ticket offert » par *Filibus*.

Le bon plan idéal à suggérer à vos proches de passage pour leur permettre de découvrir l'essentiel de notre ville.

## Des partenaires fidèles

« Nos différents partenaires contribuent activement à la réussite et la pérennité du Chartres Pass'. Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires restaurateurs mais aussi tout particulièrement : *Filibus*, l'hôtel *TimHôtel Chartres Châtelet* \*\*\*\*, l'hôtel *Ibis Chartres Centre Cathédrale* \*\*\*, l'hôtel *Jehan-de-Beauce* et l'*Hôtellerie Saint-Yves*. » Aurélien Charpille, Directeur de l'Office de Tourisme de Chartres.

## Chartres Pass', mode d'emploi

Se présentant sous la forme d'une carte, le Chartres Pass' est en vente à l'accueil de l'Office de Tourisme de Chartres au prix de 18,90 € dès le 1<sup>er</sup> avril et valable jusqu'au 31 décembre 2013.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître le contenu détaillé du Chartres Pass' 2013 qui peut également être décliné en séjour.

## A vos agendas

### Conférence

« *Chartres pendant la Révolution Française* »

par Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, le samedi 13 avril à 14h30.

### Visites à thème :

« *Le Théâtre de Chartres et le quartier Chanzy* »

par Véronique Domagalski et Annabelle Devismes, le 20 avril à 14h30.

En collaboration avec le Théâtre de Chartres.

### « Rendez-vous gourmands »

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier, L'Îlot Délices

- **L'atelier** « *Macarons chocolat/ fruits rouges* »,

le samedi 6 avril (complet)

- **Ateliers pour enfants !**

**Session** « *Petite génoise confiture chocolat croquant* »,

le mercredi 24 avril, à 14h30.

En partenariat avec Chérie FM.

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 !

[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)

Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !





L'Orchestre d'Harmonie de Chartres

## Concerts en couleurs d'Espagne

Cette année, pour ses deux concerts de printemps, l'Orchestre d'Harmonie de Chartres traverse les Pyrénées !

Pour faire un portrait de l'Espagne, la formation musicale se laisse guider par *Carmen*, bohémienne, cigarière, et andalouse au regard brûlant. Elle longe le Guadalquivir au bord duquel Séville a vu le jour. Elle surprend l'ombre gitane de Federico Garcia Lorca à Grenade, au pied de la Sierra Nevada. Et pourquoi ne pas aller déguster une paella à Valence ? *¡Quien no se aventura no pasa la mar! ¡Vamos a España!*

Ce voyage ibérique sera propice à la rêverie fantaisiste, à la danse bohème et à l'humour fantasque !

Concerts gratuits :

> Champhol, Espace Jean Moulin

Samedi 27 avril 2013 à 20h30

Entrée et placement libre dans la limite des places disponibles.

> Théâtre de Chartres

Samedi 4 mai 2013 à 20h30

Entrée et placement libre dans la limite des places disponibles.

Réservation conseillée à partir du 8 avril 2013 au théâtre, par téléphone au 02 37 23 42 79, ou par courriel à [contact@theatredechartres.fr](mailto:contact@theatredechartres.fr).

Informations sur

[www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com](http://www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com).

Chartres, capitale de la lumière et du parfum

## Des fleurs à l'Esprit du Parfum

L'association chartraine Peintures et Réalités expose sur les murs du musée du parfum, des fleurs peintes par ses adhérents, autour des flacons à parfum, et au sein du lieu des conférences interactives à propos de la création d'un parfum et des cosmétiques.

L'association présente de superbes toiles représentant des bouquets et des compositions florales.

Les essences de ces fleurs sont utilisées pour l'obtention des eaux de parfums ou eaux de toilette qui sont présentées dans les vitrines de l'exposition permanente.

À l'Esprit du parfum, du 16 avril au 22 juin, du mardi au samedi de 10h à 17h.

Parvis de la cathédrale de Chartres.

Tarifs : 3 €, 4 € et 6 €.

L'Esprit du parfum présente une nouvelle exposition par trimestre sur un thème en relation avec les senteurs.

Le musée, récemment ouvert, reçoit de plus en plus de scolaires, de groupes et d'individuels.

Les visiteurs peuvent ainsi développer leur odorat et améliorer leur connaissance sur les flacons à travers les grands noms de la parfumerie française.



Le samedi 6 avril  
à l'église Saint-Aignan

# L'Orchestre Symphonique de Chartres en concert



**L'**orchestre Symphonique de Chartres (OSC), sous la direction de Fabrice Héricourt, rendra hommage aux trois grands compositeurs germaniques : Beethoven, Haydn et Richard Strauss. De ce dernier sera jouée pour la première fois depuis la création de l'orchestre, plus de trente ans donc, un concerto pour Cors. Cette brillante pièce à l'invention mélodique et non dénuée d'humour mettra à l'honneur Hervé Moinard, soliste départemental et par ailleurs directeur de l'école municipale de musique de Senonches. Cette œuvre sera accompagnée d'une ouverture de jeunesse de Beethoven, peu donnée en concert : les créatures de Prométhée et de l'ultime symphonie de Haydn, la 104<sup>e</sup>, baptisée « Londres ». Un joli concert en perspective !

À l'église Saint-Aignan  
le 6 avril à 20h30.

Prix des places : 10€ ;  
gratuit pour les moins de 12 ans.  
Contact : OSC 06 44 95 40 13.

## Les Clavecins de Chartres Rencontre baroque



**J**eune ensemble de musique ancienne né à Lyon en 2008, *La Pantomime* se passionne pour la musique baroque française vocale et son interprétation sur instruments d'époque.

Elle propose de faire voyager son auditoire à la cour de Versailles des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle à travers le répertoire assez méconnu et trop peu joué de la cantate française.

Véritable opéra miniature, cette forme musicale remarquable dans l'esthétique baroque utilise le sujet mythologique pour peindre avec exaltation les passions humaines.

Dans ce style où le « verbe » est premier, la voix y est tour à tour narratrice et protagoniste de l'action ; ses accents expressifs sont à la fois portés et relayés par les instruments.

Airs tendres, pastorales et récitatifs enflammés se succèdent au service du drame et d'un langage musical d'une grâce hors du commun.

Samedi 4 mai à 20h30  
au Musée des Beaux-Arts.  
Plein tarif 7€, tarif réduit 4€.  
Gratuit pour les élèves  
du conservatoire.

Renseignements et réservations : 06 26 90 33 78.

### Programme

*Ariane et Bachus* de Michel Pignolet de Montclair

*L'Isle de Delos* de Louis-Nicolas Clérambault

Pièces instrumentales de Joseph Bodin de Boismortier, François Couperin, Jean-Baptiste Lully

### Musiciens

Hélène Tisserand : chant et flûte-à-bec.

Lucile Couffinhal : flûte traversière baroque.

Florian Verhaegen : violon baroque.

Cécile Renaud Goud : viole de gambe.

Bastien Terras : clavecin.

## Instrumentarium de Chartres

## L'appel aux harpes

Si son existence est attestée dès l'antiquité, la harpe ne semble fixer son iconographie médiévale que vers le 12<sup>e</sup> siècle. A travers de nombreuses représentations, elle devient dès lors un instrument représentatif de cette époque. L'Instrumentarium est confronté à cet « embarras du choix » : à partir des différentes harpes que compte la cathédrale, comment en re-créer une ? A moins d'en re-créer plusieurs !



La harpe, avec sa valeur de symbole médiéval, a été l'un des premiers instruments que l'Instrumentarium de Chartres a fait créer. Un honneur soit, mais aussi un risque : avec les progrès de la recherche historique et scientifique

(organologie) que mène l'association sur les instruments de la cathédrale, il semblerait bien que cet exemplaire soit désormais dépassé. À défaut d'être un emblème réellement fidèle de la musique médiévale, la voilà donc davantage représentante des évolutions de la recherche. En effet, s'il comporte bien les trois parties qui font qu'un instrument est une harpe (caisse de résonance, colonne et console), l'exemplaire de l'Instrumentarium a été créé par chantournage. Or, il est désormais plus vraisemblable que ces instruments aient eu une caisse monoxyle : créée d'un seul bloc.

Quid des différentes formes qu'affiche cette noble dame dans la statuaire, les peintures et les vitraux ? Tantôt courte tantôt haute, tour à tour trapue ou élancée, à 12, 14 ou 16 cordes... un néophyte ne sait à quel saint se vouer ! Pour André Bonjour, président de l'association, l'essentiel n'est pas dans la forme de l'instrument, mais dans la proportion

des longueurs des cordes. Là, une constante est observée, et c'est sur cette base qu'il est à présent question de « re-créer » l'instrument. Fi donc de leurs disparités visuelles entre celles du porche nord, sud ou portail ouest, de la rose méridionale ou sud-est: la future harpe de l'Instrumentarium sera monoxyle et parfaitement proportionnée. Pour ce qui est de sa forme, le luthier qui sera choisi viendra (et telle est la politique de l'Instrumentarium) faire ses propres relevés de mesures dans la cathédrale, à la faveur des échafaudages mis à disposition par la Ville. La création de l'instrument devrait ensuite faire l'objet d'un film documentaire, et il devrait en être ainsi pour les différents instruments qui verront le jour, ce qui renforcera la dimension pédagogique de l'Instrumentarium. L'Instrumentarium de Chartres nous réserve donc de nombreuses surprises. C'est ce que rend possible la reconduction de la Convention avec la Ville que le Conseil municipal a approuvée à l'unanimité en février. D'ores et déjà, la réalisation de 10 nouveaux instruments est programmée, qui s'ajouteront aux 19 existants.

L'Instrumentarium est visible au musée des Beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, Chartres. Les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre), les dimanches de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre).

## Salle

## Trois sorties d'album

*Dans le cadre du soutien aux formations musicales, la Ville de Chartres en partenariat avec l'association régionale la FRACAMA, accompagne les groupes locaux à faire connaître leur nouveau disque et/ou à produire leur premier CD.*

## La Zinzin Family – Zinzin Therapie (Ska Reggae)

C'est le premier groupe qui bénéficie du dispositif « sortie d'album » à la salle Doussineau. Enregistré dans un studio chartreux et mixé par le technicien son du groupe *Broussai*, le nouvel album de la Zinzin Family, *Zinzin Therapie*, est présenté ce samedi 6 avril à 20h30.

[www.zinzinfamily](http://www.zinzinfamily)



## Kassandre (Electro Pop)

Précipitez-vous pour découvrir « Kassandre » une pépite musicale originale voire branchée. Après sa résidence à l'Arsenal, la salle de musiques actuelles de Nogent-le-Rotrou, le groupe investit la salle Doussineau fort de ses nouvelles expériences.

Samedi 27 avril à 20h30

Réservation recommandée sur



# Doussineau

leur site ou tél. 06 36 06 35 32, entrées : 5 € et 7 €

[www.myspace.com/kassandra.music](http://www.myspace.com/kassandra.music)

1<sup>er</sup> E.P. *Acting out* : sortie le 27 avril, et déjà disponible en digital via les plates formes de téléchargement...

## Antoine Delaunay Trio Pop

Antoine Delaunay Trio Pop vient de réaliser son premier CD. L'enregistrement a été réalisé au théâtre de Chartres à l'automne dernier, tout l'hiver pour boucler la production et le mixage... le disque est prêt depuis quelques semaines. La participation du groupe au festival *Jazz en mars* pour le lancement... A vous de découvrir cette production chartraine sur le net avant de vous le procurer.

[www.myspace.fr/antoinedelaunay](http://www.myspace.fr/antoinedelaunay)

## Deux concerts pour les scolaires



### Ensemble Grimbert Barré

Et si la musique classique nous était contée... par de jeunes musiciens virtuoses ! Voilà le pari de cet ensemble chartrain atypique qui entame le second volet de sa rencontre avec les scolaires. Le premier a montré combien cette action en direction des jeunes a passionné ces derniers, «c'était trop court» entendait-on à la sortie de la salle.

C'est une carte blanche à Eléono-

re, violoniste et danseuse qui va s'entourer de deux de ses frères. Ce programme qui nous réserve quelques surprises fera la part belle à l'expression originale de ces artistes qui non seulement sont interprètes des plus belles pages de la musique classique mais qui sont aussi des compositeurs de notre temps, inspirés, entre autre, par leurs racines guadeloupéennes.

**Mardi 30 avril, 13h45 et 14h45 (réservé aux scolaires)**

**Réservations : 02 37 23 41 44 (répondeur) - [reservation.doussineau@ville-chartres.fr](mailto:reservation.doussineau@ville-chartres.fr)**

[www.grimbert-barre.com/](http://www.grimbert-barre.com/)

## Deux soirées de battles



### Mad en Slam #6

Premiers servis : Les «voisins» de l'association The Underground présidée par Roh. Leurs ateliers à la Madeleine affichent complets. Leur évolution est une réussite. Voyez plutôt : les battles les emmènent à l'étranger et dans toute la France. Ils représentent une valeur sûre de la danse hip hop, danse debout, break avec plusieurs formations ELC (Edition Limited Crew) pour le break et The Apoca-

lyps pour la danse debout, et pour enrichir le tout un satellite : NSF (Nous sommes fous) emmenés par N'dee le très talentueux chorégraphe des deux derniers groupes. Pour fêter les 6 ans de Mad En Slam, ce sont des nouveaux défis qu'ils se sont lancés avec les slameurs Twice et N'djee (Gérard Mendy). Une grande soirée sous le signe du mix !

**Vendredi 3 mai à 20h30**

**Réservations : tél. 02 37 23 41 44 (répondeur) - [reservation.doussineau@ville-chartres.fr](mailto:reservation.doussineau@ville-chartres.fr)**

**Facebook : [the-underground asso](https://www.facebook.com/the-underground-asso)**

## Théâtre d'improvisation #3 par la LIC

Une fois de plus, la LIC remplit son contrat pour la troisième date à la salle Doussineau. Les places se sont arrachées par un public plus que motivé. Est-ce le charisme de son leader Tonyx qui ne ménage ni sa peine ni son talent, est-ce l'engouement d'un théâtre d'impro dans lequel tout le monde se retrouve ou un doux mélange des deux ? Cette soirée sera celle des Masters (que du haut de gamme !) avec la mise en scène particulière à la salle : grand plateau, jury, groupe en live, public en délire, Tonyx, l'arbitre mal aimé va faire régner la terreur... mais qui aura le dernier mot ?

**Samedi 4 mai à 20h30**

**COMPLET**

**Renseignements :**

**tél : 02 37 23 41 42**

**[lic28.over-blog.fr](http://lic28.over-blog.fr)**

Au conservatoire

# Cap sur la danse !

Avec le recrutement d'un super-professeur, l'extension des horaires aménagés et un projet fort de transversalité avec la musique, le Conservatoire affiche l'excellence : toutes les cartes sont réunies pour le grand chelem.

**P**atricia Dugast, soliste internationale, a mis la barre haute : trois cours de danse classique par semaine, danse contemporaine, formation musicale, ballet... la dynamique est enclenchée.

L'atout maître, c'est la CHAD, traduisez : classes à horaire aménagés danse. Un partenariat fort entre le monde artistique et l'Education Nationale qui permet aux enfants de suivre à la fois leurs études générales dans des conditions optimum et leur cursus de danse durant le temps scolaire. Une vraie chance pour eux !

C'est à l'école Jules-Ferry et au collège Hélène-Boucher que les jeunes danseurs effectuent leur scolarité. Deux après-midi par semaine, les enfants de l'école élémentaire Jules-Ferry inscrits dans le cursus CHAD se rendent au conservatoire. A la rentrée 2013, l'école proposera ce dispositif à l'ensemble des classes du 1<sup>er</sup> degré, du CE2 au CM2.

Au collège Hélène-Boucher, ouverture d'une classe de sixième, avec un déroulement chronologique annuel jusqu'à la troisième. Un emploi du temps et un projet pédagogique « aux petits oignons » ont été concoctés pour permettre

aux jeunes collégiens d'être tous les jours au conservatoire. L'information est à l'ordre du jour : si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le conservatoire (06 84 04 75) ou le collège.

L'Education Nationale a lancé les formulaires d'inscription que les parents peuvent demander dans les écoles : attention, ceux-ci doivent être retournés pour le début du mois d'avril, mais il est encore temps !

## Conservatoire : les portes ouvertes de l'Orchestre Symphonique

**F**ort de 75 instrumentistes, l'orchestre symphonique du Conservatoire de Chartres répète tous les vendredis soirs de 18h30 à 20h30 au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Au programme, le concerto pour piano *l'Empereur* de Beethoven, *l'ouverture de Coriolan*, et la *Symphonie Inachevée* de Schubert.

L'orchestre est composé des cordes (violons, altos, violoncelles, contrebasses), des bois (flûtes, hautbois, clarinettes, bassons), des cuivres (cors, trompettes, trombones), et des timbales pour les percussions. Un piano à queue soliste est également utilisé pour le concerto de *l'Empereur*.

Du 22 mars au 3 mai, les répétitions de l'orchestre sont ouvertes au public, sauf pendant les congés scolaires durant lesquelles l'orchestre ne répète pas. L'entrée est libre et gratuite : il suffit de venir s'asseoir et de remplir ses yeux et ses oreilles !...

Que vous soyez mélomanes, parents d'élève, ou simplement curieux, vous êtes les bienvenus... Souvenez-vous de Louis de Funès au début de *La Grande Vadrouille*... la caricature géniale n'est pas si éloignée de la réalité. C'est que l'art du chef d'orchestre est une alchimie subtile qu'il lui faut faire partager par l'ensemble de ses troupes. L'orchestre est son instrument, il en joue

comme d'autres de la guitare ou de la clarinette. Pour cela, tous les moyens sont bons, et passent par une énergie qui doit se communiquer à tous, et qui emporte aussi le public. L'humour, le théâtre, la poésie, la colère et bien sûr, l'explication de texte sont autant de moyens dont il doit user pour arriver à ses fins.

Pour les enfants, cela peut être pour eux l'occasion d'une rencontre inoubliable avec le monde des instruments de musique... alors, n'hésitez pas... venez voir les musiciens, et si vous n'avez pas beaucoup de temps, passez juste quelques minutes le bout de votre oreille !...

# Patricia Dugast, professeur de danse classique au Conservatoire

Après une carrière d'interprète prestigieuse, Patricia Dugast enseigne aujourd'hui au Conservatoire de Chartres. Nous lui avons demandé de nous décrire son parcours de formation et les grands moments de sa carrière.

**Patricia Dugast :** *«Je débute la danse à l'âge de six ans au théâtre du Châtelet, puis à l'Académie Chaptal dans la classe de Daniel Franck, et par la suite dans celle de Max Bozzoni, tous deux étoiles de l'Opéra de Paris. De douze à quatorze ans, je rejoins le Centre Pleyel. Yvonne Goubé et son école m'offrent une bourse qui me permet de prendre quatre à cinq cours quotidiens, avec des professeurs tels que Yvonne Goubé, Yvonne Meyer, Serge Peretti et Attilio Labis, de l'Opéra de Paris, Edward Arckless, du Royal Opera House de Londres.»*

Parallèlement, elle complète cette formation avec Gilbert Mayer, professeur de Rudolf Noureev et Mikhaïl Baryshnikov à l'Opéra de Paris.

A seize ans, Patricia obtient un premier prix au Conservatoire national supérieur de Paris dans la classe de Christiane Vaussard. Remarquée par Robert Denvers (directeur du Royal Ballet des Flandres), c'est avec cette compagnie qu'elle signe son premier contrat.

Pendant les dix années suivantes (1987 à 1997), elle est engagée par le Béjart Ballet Lausanne, European Ballet, l'Opéra Royal de Wallonie, le Royal Ballet des Flandres, le Palais des Beaux-arts de Charleroi, Fiorenza d'Alexandro / Teatro popolare di Roma-Cinecitta.



Puis, c'est le Royal Ballet des Flandres. *«Je travaille avec Rodolf Noureev, Mikhaïl Barychnikov, Violette Verdi, Jiri Kylian, Fleming Flint, Thierry Malandain, Marc Bogart, et l'étoile du New York City Ballet Patricia Neary. Les tournées se succèdent : aux Etats-Unis, en Belgique, au Royaume-Uni, en Italie, et aux Pays-Bas pour interpréter Don Quichotte, La Sylphide Capriccio (de Balanchine, avec V. Verdi), Symphonie en D (de Jerry Kylian), et Napoli.»*

Elle tient la place de soliste dans la troupe Fiorenza D'Alexandro, pour une série de quatre ballets en hommage à Frederico Fellini (*Rocco et ses frères, La dolce Vita, La Massina, Elephant Man*), dont une représentation spéciale donnée en plein air est filmée aux Studios Cinecitta. *«Soliste encore, je pars en tournée à Grenade, Séville, Barcelone, Madrid, avec la Compagnie Espagnole de Madrid pour des Pas de Deux du Répertoire, Le Corsaire, Le Lac des cygnes, Tchaïkovski Pas de Deux.»*

En 1990, elle est engagée comme soliste par Maurice Béjart à la Compagnie Béjart ballet Lausanne, pour une tournée mondiale (Japon, Corée, Italie, Suède, Allemagne, Belgique, Hollande) et une Création à Paris : *Loiseau de feu, Le sacre du printemps, Ring Um Dem Ring, Young, Dibouk, La mort subite* (avec Ute Lemper), *Mozart tango, Pyramides, La Neuvième Symphonie.*

*«Soliste encore pour Paquita, Cupidon, Tango, Bayadère, avec la Compagnie European Ballet/Ballet Classique d'Europe d'Adrian Davies, je pars en tournée au Royaume-Uni et nous nous produisons au Théâtre Royal de Londres.»*

... jusqu'à aujourd'hui, où, professeur au Conservatoire de Chartres, *«j'espère transmettre l'héritage des grands maîtres que j'ai connus à une nouvelle génération de jeunes danseurs.»*

# Une histoire cousue de fil, ou la création d'un tapis de lecture à partir d'un livre



## Le livre : *Puis-je venir avec un ami ?*

par Beatrice Schenk de Regniers, illustré par Beni Montresor.

L'histoire : Quoi de plus naturel, quand vous êtes invité pour le thé par le roi et la Reine, que de leur demander : « *Puis-je venir avec un ami ?* » C'est ce que va faire le jeune héros de cet album, non seulement pour le thé, mais en bien d'autres occasions. Et comme le roi assure que « les amis de mes amis sont mes amis », voilà que vont se succéder à la Cour toutes sortes d'animaux constituant un véritable zoo...

Ce conte randonnée publié aux Etats-Unis en 1964, a reçu la médaille Caldecott, prix littéraire américain prestigieux distinguant le meilleur livre pour enfants de l'année.

Le livre a été publié en 2012 en France aux éditions *Le Génévrier*.



Plus d'infos sur les  
bibliothèques sur  
[bm-chartres.fr](http://bm-chartres.fr)

## L'adaptation en tapis de lecture

Une démarche originale confiée par les bibliothèques de Chartres à l'illustratrice jeunesse Chadia Loueslati.

Un nouveau support de médiation de la littérature jeunesse apprécié des bibliothécaires et des enfants !

*L'animation proposée par la médiathèque :*  
*Découverte d'un tapis de lecture*

## *Puis-je venir avec un ami ?*

Avec Chadia Loueslati, illustratrice jeunesse et créatrice d'une *Histoire cousue de fil*. En présence de l'éditeur du Génévrier, Paul Fustier.

> **Mercredi 10 avril**  
> **15h30, l'Apostrophe, auditorium**

Retrouvez les animations proposées autour des expositions sur [bm-chartres.fr](http://bm-chartres.fr) et sur <http://www.facebook.com/bibliotheques.chartres>

## Concert Carl Philippe Emmanuel Bach **Passions et sentiments**

Frédérique Veyrac, flûte à bec - Priscille Lachat-Sarrete, violon baroque - Sophie Cerf, alto baroque - Louis-Vincent Bruere, clarinette baroque - Mathieu Moreaud, basson baroque - Irène Assayag, clavecin.

« *Il est le père, nous sommes les enfants* » écrit Mozart lorsqu'il rencontre CPE Bach à Hambourg, peu de temps avant sa mort. Représentant le plus important de l'ère de l'Empfindsamkeit (la sensibilité) au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Bach de Hambourg affirme passionnément que : « *la musique doit principalement toucher...le cœur* »

Vendredi 3 mai à 20h30  
Mediatheque l'Apostrophe.  
Tarifs : 7 €, 5 €, gratuit - de 12 ans.

Au Prieuré Saint-Vincent

# Barré c'est barré



**B**arré est photographe, peintre et sculpteur. Il propose au Prieuré Saint-Vincent, une exposition qui va surprendre et séduire... Il rend hommage aux grandes œuvres de Vermeer, Manet, Jéricault en recréant dans son atelier, dans un studio, dans la nature une scène déjà peinte (*La Jeune Fille à la perle*, *L'olympia*, *Le Radeau de La Méduse*). Un vrai travail de scénographie est alors réalisé, il re-travaille les personnages en les sculptant de nouveau (maquillage, vêtements, posture) puis les photographie. Commence alors le travail méticuleux de tirage.

Tout le travail de recomposition de la scène est inspiré par un élément perturbateur : « *le poisson poulet* ». Si Barré ne sait pas d'où vient cette fascination pour cette créature étrange qui apporte Humour et Dérision à ses compositions, cette constante dans ses œuvres ne laisse pas indifférent et s'intègre parfaitement dans une démarche exigeante, où aucun détail n'est laissé au hasard...

Des œuvres à découvrir dans le cadre de la saison du Chemin des Arts.

Prieuré Saint-Vincent, 12, rue Porte-Cendreuse.  
Du 4 mai au 23 juin, du mardi au jeudi de 14 h à 18h30  
(jusqu'à 19h, à partir du 1<sup>er</sup> juin).



[retrouvez toute la programmation du chemin des arts sur chartres.fr/culture](http://chartres.fr/culture)



## Le programme de Ciné-Clap en avril

### À la médiathèque l'Apostrophe

Mardi 9 avril, 20h30

#### Exilé

de Johnnie To (Hong Kong, 2006, 1h40, vost)



Macao, 1998. Trois tueurs à gages de Hong Kong ont pour mission de tuer un des leurs qui a trahi le milieu pour refaire sa vie...

*Des clins d'œil à ses maîtres, de l'humour, de l'action, de l'éblouissement...*

### Au Cinéma les Enfants Du Paradis

Jeudi 11 avril, 20 h

#### Le Guépard

de Luchino Visconti (Italie / 1962 / 3h06 / vost) avec Burt Lancaster, Claudia Cardinal, Alain Delon.



En 1860, tandis que la Sicile est submergée par les bouleversements de Garibaldi et de ses Chemises Rouges, le prince Salina se rend avec toute sa famille dans sa résidence de Donnafugata. Prévoyant le déclin de l'aristocratie, ce dernier accepte une mésalliance et marie son neveu Tancredi à la fille du maire de la ville, représentant la classe montante.

*Un sommet dans l'art de Visconti. Éblouissant. Palme d'or, Cannes 1963.*

Séance ciné-culte (partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap) ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

## FESTIVAL

«LES 3 JOURS DU PÉPLUM»  
26, 27 ET 28 AVRIL

Vendredi 26 avril, 20 h 15

#### Agora

de Alejandro Amenábar (Espagne / 2010 / 2h06)



IV<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. L'Égypte est sous domination romaine. A Alexandrie, la révolte des Chrétiens gronde. Réfugiée dans la grande Bibliothèque, désormais menacée par la colère des insurgés, la brillante astronome Hypatie tente de préserver les connaissances accumulées depuis des siècles, avec l'aide de ses disciples. Parmi eux, deux hommes se disputent l'amour d'Hypatie : Oreste et le jeune esclave Davus, déchiré entre ses sentiments et la perspective d'être affranchi s'il accepte de rejoindre les Chrétiens, de plus en plus puissants...

Samedi 27 avril, 15 h

#### Hercules

film d'animation Disney (États-Unis / 1997 / 1h31) Séance jeune public à



partir de 3 ans.

Dans la Grèce antique, alors que la fête bat son plein et que les fées se penchent sur le berceau d'Hercule, fils de Zeus, Hades, seigneur des enfers, rongé son frein. En consultant les Moires, il apprend que les planètes lui seront favorables dans dix-huit ans. Pour gouverner l'Olympe, il lui suffira de libérer les Titans, jadis

emprisonnés par Zeus, après avoir éliminé le seul dieu capable de le tenir en échec : Hercule.

Samedi 27 avril 20 h 15

#### Gladiator

de Ridley Scott (États-Unis / 2000 / 2h35)



Le général romain Maximus est le plus fidèle soutien de l'empereur Marc Aurèle, qu'il a conduit de victoire en victoire avec une bravoure et un dévouement exemplaires. Jaloux du prestige de Maximus, et plus encore de l'amour que lui voue l'empereur, le fils de Marc Aurèle, Commodus, s'arroge brutalement le pouvoir, puis ordonne l'arrestation du général et son exécution. Maximus échappe à ses assassins mais ne peut empêcher le massacre de sa famille. Capturé par un marchand d'esclaves, il devient gladiateur et prépare sa vengeance.

Dimanche 28 avril, 15 h

#### Ben Hur

de William Wyler (États-Unis / 1959 / 3h32)



Judas Ben-Hur, prince de Judée, retrouve son ami d'enfance Messala, venu prendre la tête de la garnison de Jérusalem. Mais leur amitié ne peut résister à leurs caractères différents. Alors qu'une pierre tombe du balcon de la maison familiale de Ben-Hur, manquant de tuer le gouverneur qui paraît plus bas, Messala trahit son ami qu'il sait innocent en l'envoyant aux galères et en jetant en prison sa mère et sa sœur. Ben-Hur jure alors de reconquérir sa liberté et de se venger.

*Renseignements Ciné-Clap : 06 70 03 24 70.*



# L'histoire antique sur grand écran !

Ciné-clap, le service Archéologie de la Ville et le cinéma Les Enfants du Paradis vous donnent rendez-vous les 26, 27 et 28 avril pour la seconde édition des «3 jours du péplum» avec une programmation de films héroïques !



Ciné-Clap vous propose de redécouvrir l'histoire antique, ses événements, ses mythes ou ses héros grâce au cinéma. Des décors gigantesques aux reconstitutions en 3D, des acteurs de légende aux personnages animés, les films «en péplum» (tunique romaine) ne cessent de se renouveler avec l'évolution des techniques de réalisation depuis son apparition avec les frères Lumière en 1897...

Amateur du genre ou cinéphile éclectique, ce festival programmé du vendredi 26 avril au dimanche 28 avril, est pour vous ! *Agora* d'Alejandro Amenábar (2010), *Gladiator* de Ridley Scott (2000) et *Ben Hur* de William Wyler (1959) mettent en scène des personnages historiques interprétés par des acteurs de talent : Rachel Weisz, Russel Crowe, Charlton Heston...

Nouveauté de cette édition, une séance pour les juniors, le samedi 27, propose d'initier les plus jeu-

nes à l'histoire et de découvrir *Hercule*, film d'animation des studios Disney (1997). Les enfants qui viendront costumés en romain recevront une friandise offerte par le cinéma. Pour cela, un atelier de création de masques antiques et de panoplies de légionnaires ou citoyennes romaines est organisé le jeudi 25 par l'équipe d'animation du service Archéologie.

**Festival «les 3 jours du péplum»**  
 La séance 7,30 € (réduit : 5,70€),  
 enfants (séance jeune public) :  
 5,50 €  
 Pass 4 séances : 14,50€  
 (tarif réduit avec la carte Ciné-  
 ophile ou adhérent Ciné-Clap)  
 Renseignement Ciné-Clap :  
 06 70 03 24 70

**Atelier création de masque  
 et costumes antiques  
 pour les 8-11 ans**  
 Renseignements et inscriptions  
 service Archéologie :  
 02 37 23 42 20



## Vive les vacances archéo !

Les animateurs du service Archéologie propose aux enfants de 8 à 11 ans de découvrir les métiers de l'archéologie pendant les vacances de Printemps. Au programme :

- lundi 22 et mardi 23 avril de 9h à 17h : initiation à la fouille archéologique sur deux journées (école J.-Prévert, rue Florent-d'Illiers).

- mercredi 24 avril de 10h à 12h : visite de l'exposition *Ça s'est cassé près de chez vous*, suivie d'un atelier de création de poterie (Maison de l'Archéologie, 2 rue Lin).

- jeudi 25 avril de 9h à 17h : création de masques antiques et de costumes gallo-romains. Les enfants, qui iront à la séance junior du festival «*Les 3 Jours du Péplum*» en costume, recevront une friandise gratuite ! (école J.-Prévert, rue Florent-d'Illiers).

**Tarifs et inscriptions :**  
 02 37 23 42 20 ou par mail :  
 francoise.jamais@ville-chartres.fr

## Ca s'est cassé près de chez vous !

Visite guidée de l'exposition dimanche 7 avril à 15h.

Gratuit, Maison de l'Archéologie, 2 rue Lin.

Inscriptions : 02 37 23 42 20.



Plus d'infos sur  
[archeologie-chartres.fr](http://archeologie-chartres.fr)

# Théâtre de Chartres



## ↑ Ballets en duos

Ballet de l'Opéra de Bordeaux  
*Danse*

**Mardi 9 avril à 20h30**  
**1h55**

Sous la direction de Charles Jude, les danseurs nous offriront un spectacle découverte des duos mythiques du répertoire tant classique que contemporain. Un programme éclectique et ambitieux !

## ➤ Walter

Belge et méchant  
*Humour*

**Jeudi 11 avril à 20h30**  
**1h20**

Sous ses airs de dandy, Walter cache un humour féroce et ravageur. Il nous emmènera sur sa planète où l'on peut rire de tout du moment qu'on le fait avec distinction et allure !

Réservations :

**Théâtre de Chartres,**  
**Tél. 02 37 23 42 79,**  
**billetterie@theatredechartres.fr**  
**et sur [www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)**

[Plus d'infos sur  
theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr)



## Dernière minute :

Annulation du concert de Michel Delpech du mercredi 3 avril au TDC.

«*Michel Delpech se voit contraint d'annuler sa série de concerts de mars/avril pour raisons de santé. Michel remercie une fois de plus son public et espère le retrouver très vite.*»

Annulation du concert du CRD de Chartres du jeudi 4 avril au TDC.

«*Du fait d'un accident survenu à Madame Aurélia Legay, nous avons le regret de devoir annuler le concert Rêveries et passions, 1<sup>er</sup> volet consacré à l'oeuvre de Robert Schumann.*»

Le second volet de cette programmation (quintette et quatuor pour piano et cordes) aura lieu comme prévu le vendredi 31 mai.



Les rencontres d'Albert Blanchard

# Clovis Cornillac



Albert Blanchard, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Gorges et son épouse Stella.

*La Contrebasse.* Cette pièce de Patrick Suskind, auteur du célèbre roman *Le Parfum*, était un défi pour Clovis Cornillac.

Mais on s'aperçoit que cet écrit, comme tous les grands textes, peut être repensé, interprété et incarné d'une autre manière.

Dans cette mise en scène de Daniel Benoin et un décor de Jean-Pierre Laporte, Clovis Cornillac nous donne une leçon de théâtre, seul en scène avec sa contrebasse aux formes généreuses.

Grand acteur au cinéma, n'oublions pas que c'est au théâtre que l'on découvre tout le talent d'un comédien. Clovis Cornillac nous en donne la preuve dans cette magnifique représentation.

Nous le retrouverons dans son dernier film *La grande boucle* de Laurent Tuel, bientôt dans les salles.

Le Député-Maire, Jean-Pierre Gorges, accompagné de son épouse Stella, est venu saluer chaleureusement le comédien dans sa loge.

## Richard Gere tourne à Chartres !



Le 14 mars dernier, la Porte Guillaume (pont Bouju) et la place des Halles ont été les décors d'une publicité

japonaise pour Orangina.

Deux stars ont participé au tournage de cette pub : Richard Gere (acteur élu l'homme le plus sexy du monde par le Magazine People) et l'actrice japonaise Kumiko Gatto, épouse du pilote français Jean Alesi, reconvertie dans la publicité.

Trois figurants chartains chanceux ont également été choisis par la directrice de casting pour tourner une scène place des Halles.

Une météo capricieuse a perturbé le tournage, qui malgré tout s'est bien passé, notamment grâce aux services de la Ville.

Richard Gere, dont la présence sur le tournage avait été tenue au secret pour éviter tout empressement autour du légendaire prince charmant de *Pretty Woman*, a quand même posé pour offrir au magazine *Votre Ville* un sourire ravageur.

Chartres devient un lieu de plus en plus apprécié par les productions qui en font la demande.



# Théâtre du Seuil



## Chanson impliquée mais pas compliquée !

Guyom Touseul, sa guitare, ses chansons et ses combats. Avec ce qu'il faut d'humour et de dérision, il n'oublie personne quand il s'agit d'aimer ou de se révolter.

Ça fait quelques temps déjà qu'il dispute le bout de gras avec quelques énergumènes venus

tout droit de la charcuterie stratosphérique : les Jambons Volants. L'ensemble ajoute aux textes un univers musical complet, qui tout en ayant un esprit jambonesque ne laisse pas de côté le sérieux et la qualité du jeu.

Une pincée de clarinette, un soupçon d'accordéon et de cajon, un doigt de clavier ou de violoncelle, un rien de guitare

manouche et une larme de basse viennent épicer le tout. L'ensemble ajoute à la voix et aux textes de Guyom un univers musical complet.

### Réservations :

[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)

[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)

Tél. 02 37 36 89 30.

[Plus d'infos sur le  
Théâtre du Seuil sur  
theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)



# Théâtre Portail Sud

De vraies émotions et deux acteurs vraiment formidables. Un texte enlevé, comique et émouvant



## ▲ L'ascenseur

de Jean-Pierre Roos  
Regard : André Fornier`

**Du 11 au 28 avril - jeudis,  
vendredis, samedis à 21h -  
dimanches à 16h**

avec Julie Molina  
et Jean-Pierre Roos  
Récompensé par un COUP DE  
CŒUR ARTE AU FESTIVAL  
D'AVIGNON 2011

L'ascenseur tombe en panne.  
A l'intérieur, un homme et une  
femme qui pourraient être père  
et fille.

Trente années d'écart engagées  
sur 1m<sup>2</sup>. Elle, fille d'un père  
qui ne la connaît plus. Lui, père  
d'une fille qui le connaît trop.

Conflit de générations entre un  
cynique et une écorchée, deux  
bateaux ivres qui se découvrent,  
s'affrontent, s'apprivoisent,  
hurlent, rient, pleurent, jouent,  
s'accrochent et se raccrochent  
l'un à l'autre.

**Réservations : 02 37 36 33 06**  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)  
**Tarif: 15€/11€**

Une pièce très bien écrite,  
savoureuse d'humour et de  
trouvailles en tous genres.

## ► L'armoire à bobards

De Armelle Desprès  
et Perrine Devaux  
Mise en scène de Séverine Vincent`  
Spectacle jeune Public

**Du jeudi 18 au samedi 27 avril**

Jeu. 18 et 25 à 10h30 et 16h30

Ven. 19 et 25 à 10h30 et 16h30

Sam. 20 et 27 à 10h30 et 16h30

Avec Camille Saillant  
et Aurélia Arnaud

Malgré les reproches de sa mère,  
Mistouflette ne veut pas ranger  
son armoire ... Avec l'aide de son  
doudou Pouffi, elle la transforme.  
Tour à tour igloo, vaisseau spatial  
ou géant en goguette, l'armoire  
devient un personnage à part  
entière de ce spectacle coloré et  
fantastique.

**Réservations : 02 37 36 33 06**

[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

**Tarif: 11€/7€**

## ► Stage de théâtre

avec JEAN-PIERRE ROOS  
et JULIE MOLINA  
de la compagnie Volodia Théâtre

Auteur et acteurs du spectacle

L'Ascenseur

Formateur en expression, prise de  
parole et communication orale

Le Théâtre Portail Sud vous  
propose le 3<sup>e</sup> et dernier stage  
de théâtre de la saison et une 3<sup>e</sup>  
façon de diversifier et d'enrichir  
votre expérience sur la scène.

Par le biais de l'écriture et d'une  
mise en jeu, Jean-Pierre Roos  
et Julie Molina permettront aux  
participants de prendre conscience  
et confiance, de se mettre en  
situation, de gérer et maîtriser  
leurs émotions, d'exprimer  
et de mettre librement en jeu  
leur imaginaire pour parvenir à  
s'inscrire individuellement dans

un collectif de création, un projet.  
Tout cela, dans une ambiance  
ludique et chaleureuse. Bienvenue  
aux débutants ou aux acteurs plus  
confirmés.

**Enfants : 15, 16 et 17 avril**  
de 14h à 16h30.

**Adolescents : 22, 23 et 24 avril,**  
de 14h à 16h30.

**Adultes : 15, 16 et 17 avril,**  
de 19h30 à 22h30.

**Adultes : 22, 23 et 24 avril,**  
de 19h30 à 22h30.

**Tarifs :**

**Enfant et ado : 65 € / 1 stage ;**

**Adulte : 90 € / 1 stage**

**+ abonnement au théâtre offert  
+ 1 spectacle gratuit.**

**Renseignements et  
Préinscriptions téléphoniques :**  
**02 37 36 33 06.**

**Nombre de places limité.**

# Théâtre de Poche



Lecture

## Portraits Israël-Palestine

de Pauline Sales

En partenariat avec l'association *Solidarité avec les Camps Palestiniens de Bethléem*

En 2007, Pauline Sales, jeune auteur français de théâtre, part en Israël et dans les territoires occupés palestiniens. À son retour, elle écrit neuf textes, neuf séquences de vie d'hommes et de femmes pris dans la tourmente d'un conflit qui n'en finit pas de recommencer. Dans cette situation explosive que l'on croit connaître, Pauline Sales joue l'intime, en accrochant à l'histoire neuf petites histoires à hauteur humaine.

**Vendredi 5 avril à 19h30.**

**Entrée libre**

## Théâtre Chto

de Sonia Chiambrietto

Mise en espace : Hubert Colas / avec Claire Delaporte

Ce texte formidablement construit, d'une écriture poétique étonnante, résulte d'une rencontre entre l'auteur avec une jeune fille tchétchène. Sonia Chiambrietto s'est consacrée au recueil de témoignages de traversées européennes et de diverses communautés en lien avec la guerre. Son travail naît de la rencontre avec la parole de ceux qui ont vu, ou plutôt de sa rencontre avec cette parole-là. Du documentaire de guerre à l'illettrisme et l'exclusion, les volets de chto articulent



un parcours connu, celui de l'exil en temps de guerre.

« Claire Delaporte incarne la brutalité du propos par son corps statique presque blessé qu'elle déshabille pour le couvrir à nouveau, à l'image des mots qu'elle épelle, en évitant soigneusement les élisions comme des balles qui passeraient au-dessus de sa tête.

Elle restitue avec force le chaos psychique vécu de l'intérieur ; mais rien n'est donné comme ça. La relation prend le temps de s'installer comme si nous devions avoir confiance l'un envers l'autre et dépasser nos peurs. (...) Sublime. »  
Pascal Bély, Festivalier.net

Un spectacle magnifique à ne surtout pas manquer !

**Vendredi 19 avril à 20h30**

**Samedi 20 avril à 20h30**

**Tarifs : 13€ et 9€**

**Renseignements – réservations  
au 02 37 33 02 10/Cie Théâtre  
en Pièces – Théâtre de Poche  
- Abbayes Saint-Brice - 28000  
Chartres**

Exposition – Peinture

## Mélanie Casano



Rencontre avec l'artiste le 19 avril 2013 : de 18h à 20h avant le spectacle *Chto*

Une serrure entre soi et le monde  
« Parfois je regarde à travers un trou de serrure qui flotte quelque part entre soi et le monde, dans un repli de l'âme, dans un pli de lumière. Dans un arrondi naissant de la clarté de toute nuit (...) Presque rien. C'est-à-dire presque tout, en suspens, entre la brume et l'aurore, d'elles deux ne sachant pas qui précède l'autre, quelque part, dans la nuit de l'être. Dans l'écriture, des battements de silence, des chuchotements fiévreux. On trace les contours incertains d'une caverne trop obscure. En noircissant de mots l'étendue blanche de la page, on se fabrique de la lumière pour y voir un peu. »

**Du 17 avril au 20 juin 2013**

[Plus d'infos](#)

[sur le Théâtre de Poche](#)

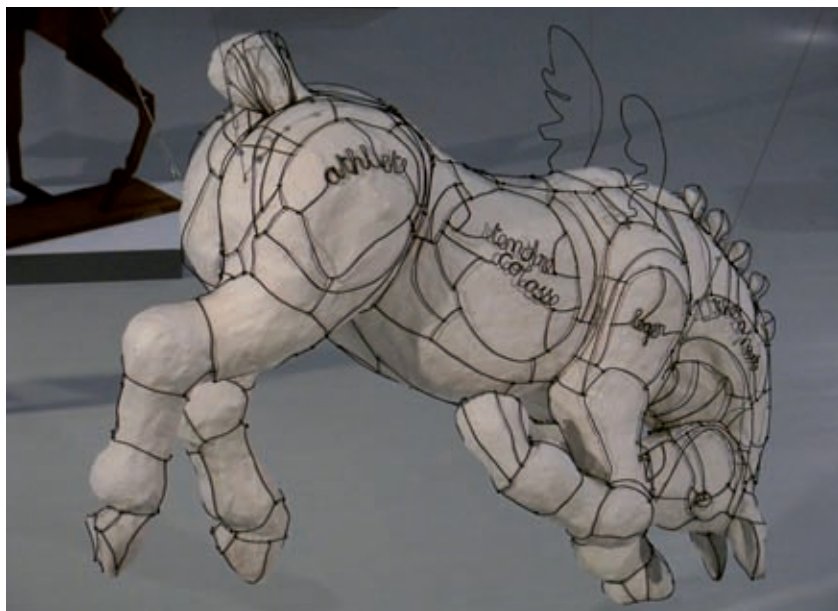
[sur tep28.com](#)



Au Compa

## Exposition Galops d'essai jusqu'au au 28 avril 2013

Cette exposition propose un double et libre parcours, entre approche artistique et questionnement historique et sociologique.



**J**ean-Louis Sauvat, artiste et cavalier, présente ses nouvelles œuvres et invite huit autres artistes, peintres, dessinateurs, sculpteurs, à exposer à ses côtés - Jennifer Ajuriaguerra, Anna Golicz-Cottet, Christian Hirley, Florence Huyar-Letourneur, Jeanne Marty, Jean-Paul Moscovino, Joël Person et Christian Renonciat.

Le dialogue des œuvres avec les collections du musée interroge le statut de cet animal : cheval travail ou cheval loisir, cheval acteur et arts équestres, cheval de course.

Des boîtes à images complètent le discours en diffusant des images d'archives et des extraits de films.

Pour les enfants, un parcours spécifique est proposé pour découvrir de façon ludique le monde du cheval.

**Renseignements :**

Compa, pont de Mainvilliers, 28000 Chartres, tél. 02 37 84 15 00  
[www.lecompa.fr](http://www.lecompa.fr)



Le samedi 6 avril

## Un trésor dans votre maison

Le samedi 6 avril  
à CHARTRES



L'Office de Tourisme et la Ville de Chartres vont accueillir l'émission «*Un trésor dans votre maison*» diffusée le samedi à 18h40 sur M6. Cette émission propose à des particuliers de les aider à trouver des trésors cachés dans leur maison afin de les estimer, pour ensuite les vendre aux enchères.

L'émission s'arrêtera le samedi 6 avril prochain à Chartres. Jérôme Anthony et Emmanuel Layan vous proposent, à cette occasion, de venir faire expertiser votre trésor dans l'espoir de participer à une vente aux enchères exceptionnelle ! L'expertise est gratuite.

Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à vous inscrire au 07 60 69 45 17 ou par e-mail à [casting@untresormaison.fr](mailto:casting@untresormaison.fr)

Chartres en toutes lettres... 19

# Et le cachet de la poste fît foi...



(1) L'Eure-et-Loir portait encore le numéro 27 car le Comté de Nice n'était pas encore français, donc les Alpes Maritimes n'existaient pas !

C'est en 1830 que toutes les empreintes postales apposées sur un pli sont rassemblées : le « timbre à date » manuel fait son apparition ! Il simplifie les opérations, donne naissance à un adage bien connu et ne disparaît que tout récemment.

**D**es dateurs étaient, depuis quelques années, essayés sur les correspondances, mais séparés de la marque d'origine. Afin de diminuer les manipulations sur le courrier de plus en plus abondant, on met en service ces timbres à date, avec ou sans fleuron pour séparer le nom de la

localité du numéro du département « 27 » (1). Plusieurs types se succéderont, de tailles parfois très différentes, mais l'essentiel reste sur le pli. La taxe manuscrite (ici 2 décimes) est toujours payée par le destinataire, à laquelle s'ajoutera ici le « I D », dit « décime rural », car notre vigneron habitait une commune non-pourvue de bureau de poste.

En 1830, le bureau central de la poste à Chartres se situait au numéro 5 de la rue du Cheval-Blanc (immeuble à balcon sur l'illustration ci-contre) : il est resté à cette adresse plus de quinze ans.

En ce temps-là, le courrier chartrain avait du cachet !

**Jean-Francis Ressor**  
Président du Cercle philatélique chartrain  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)



74 - CHARTRES (E.-L.)  
Vieilles maisons de la rue du Cheval Blanc.

# Place aux entrées de ville : la place des Epars



La place des Epars au 19<sup>e</sup> siècle...



... la place des Epars aujourd'hui.

## *Projet de Morin, œuvre de Mirey*

Entrée de ville s'étendant devant l'ancienne porte des «Esparres», dont le nom évoquait des madriers et des «poteaux de clôture», la place des Epars fut aménagée entre 1792 et 1825. En fait, les travaux ne commencèrent qu'en 1806, lorsqu'on renonça au projet primitif de rafraîchissement des vieilles portes : depuis 1804 Chartres n'était plus classée comme ville place forte et ses portes pouvaient être démolies.

Les plans de l'architecte Morin prévoyaient pour le côté ville des bâtiments classiques en pierres de Berchères, disposés en arcs de cercle et allégés de colonnades au rez-de-chaussée. Ils furent menés sous la direction de son collègue Mirey, mais ils souffrirent de négligences et d'économies regrettables de la part des exécutants.

Côté faubourg, la place s'alignait sur l'auberge des *Trois Mages* (devenue gendarmerie en 1822), les deux étroites maisons faisant l'angle des rues Gabriel-Péri et

du Grand-Faubourg, l'hôtel du *Grand Monarque* et son porche ouvrant sur la cour intérieure, puis sur l'hôtel du *Duc de Chartres* (1830, démoli en 1976) et plus tard sur la Poste (1930).

Côté ville, entre la promenade Saint-Michel et en direction de la place Châtelet, elle offrait à la vue son élégant demi-cercle d'immeubles d'habitations et de boutiques, et l'*Hôtel de France*. De ce côté elle donnait accès la place de la Comédie menant au théâtre construit par Morin autour de l'église Sainte-Foy.

Enfin, elle s'ouvrait sur le centre urbain par l'éventail des deux rues pénétrantes du *Bois Merrain* et de la *Grande rue des Epars*.

En son centre, elle devait accueillir la statue du général Marceau.

## *Forum chartrain*

Depuis sa création, elle constitue un forum des manifestations chartraines, de quelque type qu'elles soient.

Renommée butte ou place des *Barricades* (souvenir de la journée des barricades à Paris en 1588 ou du siège de Chartres en 1591

quand le lieu fut barricadé ?), elle accueillit la foire de mai qui s'étendait jusqu'à la porte Chatelet. On y guillotina un prêtre réfractaire en 1793, un conventionnel s'y suicida. D'autres foires s'y établirent, les cavalcades de printemps y aboutissaient, De Gaulle y parla aux Chartrains depuis la Poste. Un parking y fut installé autour de Marceau, les bus urbains y confluèrent. Puis la terrasse de l'hôtel de France disparut, tandis que d'autres y étaient aménagées. Fêtes foraines, expositions, salons, bals populaires, patinoires, s'y succèdent.

Marceau y régla la rotation des voitures sur le parking, aujourd'hui décentré il veille sur la circulation autour de la place piétonnière. Tournez manèges...

Juliette Clément, Présidente de la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*.

1 rue Jehan Pocquet 02 37 36 91 93 - sael28@wanadoo.fr - www.sael28.fr. *Place des Epars, vue cavalière de Deroy (1850) et actuelle, cl. fonds Sael.*

## Les rendez-vous du muséum, conférence

Mardi 9 avril à 20h30

# La polyarthrite rhumatoïde vaincue : 50 ans de recherche

par le Dr Ahmed Ould Hennia



Pierre Auguste Renoir

**L**a polyarthrite rhumatoïde est une maladie rhumatismale chronique grave qui touche tous les âges de 6 mois à 100 ans. L'handicap engendré par la maladie en phase d'état est parfois majeur. Heureusement et grâce à la recherche scientifique, de nouveaux médicaments à disposition des patients, bloquent souvent et durablement la destruction ostéo-articulaire.

La conférence retrace la saga des 50 dernières années de ces recherches scientifiques et propose au grand public de découvrir cette maladie (dans tous ses aspects) souvent sous estimée, ses conséquences sur la vie d'un couple, comment vivre au quotidien

et l'espoir manifeste des nouvelles thérapeutiques.

Le public découvrira la vie de certaines personnalités célèbres atteintes de la maladie, les différentes découvertes, l'effet néfaste du tabac sur la polyarthrite, l'hygiène de vie au quotidien, comment la polyarthrite détruit les articulations et comment les médicaments peuvent bloquer cette destruction.

Sa prise en charge doit être précoce, ainsi le diagnostic et le traitement de la polyarthrite rhumatoïde sont de vraies urgences médicales.

**Renseignements :**  
Muséum : 02 37 88 43 86 &  
Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement au parking «visiteurs». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Le Docteur Ahmed Ould Hennia est praticien hospitalier des hôpitaux de Chartres, ex attaché des hôpitaux de Toulouse, et chargé de cours à la faculté de médecine, membre de la société française de rhumatologie.

À la fin de ses études, frustré de l'absence de traitements efficaces dans la polyarthrite rhumatoïde, il s'est déplacé à Montpellier où on faisait un essai clinique avec des extraits placentaires, travail qui n'a jamais vu le jour car non concluant. Cependant, il y fit la rencontre d'un immunologiste qu'il lui apprit qu'il n'y aura pas de traitement spécifique de cette maladie tant qu'on ignorait sa cause réelle. La seule possibilité pour améliorer la prise en charge est de bloquer le mécanisme destructeur ...

13 ans plus tard est né le premier biomédicament ; les premiers essais cliniques très concluants ; une biothérapie réellement efficace puis la saga de nouvelles molécules pour le bonheur du rhumatologue et le bien-être de ses patients.

### Prochaine conférence :

mardi 14 mai : «*Sur les traces des premiers agriculteurs de la Corne de l'Afrique*» par Stéphane Hérouin, service archéologie – Ville de Chartres.



Plus d'infos sur  
[chartres.fr/culture](http://chartres.fr/culture)



# Mots fléchés - Circulez !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

	Voies pour 2 roues et ... pour 2 pieds			Sans valeur Cycles Amende			Attacha Élimées Pays							
		Pays Jalousies											Fille de reine Île Habitudes	
Soldat US Titans	Sur la photo Maîtresse		Cardinal de Strasbourg Pronom				Enroulé Assassines Crier en cerf							
					Fleur à l'oeil								Gauche en héraldique	Pour bien traverser
		Le troisième homme Grand route			Filiforme Véhicule lunaire								Petit homme du feu	
À moi Riquiqui			Petite surface		Prénom féminin Appel court								Au cœur du Real Désœuvré	
			Parfois ardents Page de tête											
		Cailler Docile					Résidus Comme Bob Marley							
Champion Légua					Mit la table Vache									
Surpris						Lent train Chef							Git en vrac	
Monnaie jaune			Paquets										Demi frère Célèbre troyen	
Clown Fleur					Une des quatre Pige								Au bout du bec (s') exclame	
			Maudit Aime les dames											Chouette cri
				Ville de curé 2 romains		Issu		Résonance Artimon						
Chauffe ailleurs					Se donne dans la fosse	En ville	Poisson Sous mi							
Chauffeur													Faculté technique	
Décollera Petit patron				Gratuite et silencieuse en ville										© JFR 2013

Solution le mois prochain.

## Gala de boxe à la Halle Jean Cochet le 13 avril à partir de 19h30

A l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire du club, la Boxe Chartraine organise un grand gala de boxe avec une fiche inédite de deux combats professionnels dont le 1/4 de finale du tournoi de France catégorie mi-lourds GREGORIAN contre NICOLAS.

10 autres combats sont prévus avec les meilleurs boxeurs du département, avec Alexis LAURIAU de Nogent le Rotrou, champion de France 2011 chez les lourds ; pour les Chartrains, rentrée de Léo BENARAB en poids moyens, Luny HARDEL et Tristan BRIANNE en BEA ; le vice champion de France 2012 des lourds légers en PRC Kamal EL HOUZI ; Aziz ARAIBI ; Vincent TRAZIE.

Hassan SALHI et Mehdi EL KACIMMI complèteront cette belle affiche dans la catégorie Boxe Olympique.

**Billetterie à partir de début mars au PMU le Sulky porte Guillaume et à la brasserie le Cristal au C/Cial Carrefour. Tarif unique : 8€.**

## La gendarmerie recrute

Le Centre Info Recrutement (CIR) de la gendarmerie nationale tient une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 16h30 à la préfecture de Chartres, afin d'informer les jeunes sur les différents métiers et carrières de la gendarmerie. Inscriptions au concours de sous-officier jusqu'au 31 mai via le site internet.

**Contact :**  
CIR tél. 02 38 53 90 95  
[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

## Café philo

Le prochain café philo aura lieu le samedi 13 avril de 17h à 19h, au bar le Parisien sur le thème : « La question d'identité a-t-elle un sens ».

**Contact :**  
Bertrand tél 06 80 40 93 41  
<http://cafehilochartres.free.fr>

## Au fil de la voix

« Au fil de la voix » propose chaque mois un stage de technique vocale et de recherche expressive.

Rendez-vous le dimanche 7 avril de 10h à 17h : « Jeux mélodiques et polyphoniques ».

**Renseignements : Nathalie Estévenin Tél. 06 79 68 30 65**  
<http://aufildelavoix.blogspot.com>  
[aufildelavoix@voila.fr](mailto:aufildelavoix@voila.fr)

## Informatique club Léo Lagrange

Le club Léo Lagrange propose de découvrir ou de se perfectionner au logiciel de traitement word 2007. Les cours ont lieu le jeudi entre 14h et 16h30.

**Contact : Club Léo Lagrange tél 02 37 28 75 40**

## Diabète 28

L'association Diabète 28 tiendra sa permanence le mercredi 24 avril aux abbayes de Saint-Brice, 1 rue Saint Martin au Val salle B2 de 14h30 à 16h30. Les permanences, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.

**Tél/fax : 02 37 20 08 42**  
[diabete28@wanadoo.fr](mailto:diabete28@wanadoo.fr)

## Information et soutien aux Tuteurs Familiaux

Vous êtes ou allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure et Loir vous propose des informations concernant l'ouverture et l'exercice d'une mesure de protection juridique et un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer.

Service gratuit et ouvert à tous.

**Pour tout renseignement ou pour prendre rendez vous, contactez nous au 02 36 15 90 00 ou par courriel : [itf@udaf28.fr](mailto:itf@udaf28.fr)**

## Conseil conjugal et familial UDAF

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer particulièrement fragilisants. Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, il est préférable de rencontrer la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF. Une professionnelle, liée par le secret professionnel.  
**Adresse : 29, rue St-Pierre tél. 06 33 44 24 34.**

## « Allo info familles »

Service gratuit à la disposition de toutes les familles (du lundi au vendredi par téléphone, sinon par courriel).

L'UDAF est à votre écoute pour toutes questions qui touchent la famille, exemples : la famille, le logement, la santé, les loisirs, l'éducation, les activités périscolaires, la consommation, les violences qu'elles soient familiales ou non, le droit et la justice, le travail.

**Contact au 02 37 88 32 57 du lundi au vendredi, par courriel à [allo.info.familles@udaf28.fr](mailto:allo.info.familles@udaf28.fr)**

## Ligue contre le Cancer

Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toutes informations, ainsi que pour des aides personnalisées. Nous contacter au Comité de la Ligue contre le cancer 7, rue Gabriel Péri à Chartres.  
**Tél. 02 37 21 19 50.**

**[cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:cd28ligue.net@wanadoo.fr)**



## UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.

**Tél. 06 09 67 96 76 mpf. [unafam28@laposte.net](mailto:unafam28@laposte.net)**

### Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine

Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.

**Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, Saint-Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine.**  
Tél. 02 37 26 91 63.

### Opération Restore Hope en librairies, de Franck Cana

« Opération Restore Hope » est un roman humanitaire allant de rebondissement en rebondissement et qui met en lumière les mécanismes de la domination, de l'exploitation et de l'exclusion. Franck Cana, auteur de *L'aube de l'odyssée* (éditions La Bruyère, 2012), présente ici son deuxième ouvrage, d'ores et déjà disponible en librairies.

### Agir ABCD

Agir ABCD s'est associé à la compagnie *La Belle rouge* pour créer le documentaire *Trajectoires* consacré aux rencontres intergénérationnelles entre jeunes migrants et migrants de première génération. A travers ces rencontres, des jeunes en âge de prendre une orientation scolaire ou des pré-adultes en formation

professionnelle découvrent des représentants de tous horizons, qui ont quitté leurs pays d'origine pour la France.



Une façon d'ajuster ses repères. Projection débat le lundi 8 avril à 19h30, au cinéma Les enfants du Paradis. Entrée libre.  
Infos : Agir ABCD, délégation départementale, tél. 06 83 71 48 18 – agirabcd28@hotmail.fr

### Cycle « Vivre au Moyen Age » à la cathédrale

Suite et fin pour ce deuxième cycle de découverte de la vie médiévale à travers l'iconographie présente dans la cathédrale. Deux derniers épisodes vous sont proposés : samedi 6 avril : « *L'héraldique : symboles des blasons au 13<sup>e</sup> siècle* », conduits par Isabel Pastor et Hervé Thireau  
jeudi 11 et dimanche 14 avril : « *Les repas : fêtes, tables et bonnes chères* », par Véronique des Boscs.  
Visites à partir de 14h30.  
Renseignements : service Accueil-visites de la cathédrale, tél. 02 37 21 75 02.

### Réseau Santé ou Tabac 28

Prochaines réunions d'aide à l'arrêt du tabac : mardi 14 mai à 18h00. « *Gestion du stress par la relaxation* » : réunions les 8 et 22 avril à 17h30. Réunions « *Tabac, cuisine et diététique* » : vendredi 12 avril à 17h. Gratuit.  
Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.



### Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir

En avril, le musée de l'École ouvre ses cahiers sur la colonie agricole de Bonneval. Sur la base de manuels scolaires (extraits du fonds de la médiathèque l'Apostrophe et du musée), toute la lumière sera faite sur cette colonie, en présence de Michel

Aradan, auteur de l'ouvrage « *La colonie agricole de Bonneval, 1845-1861* », (présentation commentée et dédicace à 15h).  
Le samedi 6 et dimanche 7 avril, de 14h à 17h30.  
Tarifs: 3 € adultes, 2 € enfants 6-16ans. 12  
Place Drouaise à Chartres, tél. 02 37 32 62 13 - museedelecolechartres28@orange.fr

Solution du mois de mars 13	S	C	A	E	B							
	G	I	R	O	U	E	T	T	E			
	X	R	T	T	O	L						
	I	I	P	A	R	E	I	L				
J	E	S	S	E	O	N	E	L	E			
P	E	T	O	M	A	R	I	E	V			
C	H	A	R	L	E	M	A	G	N	E	E	
A	G	E	E	S	T	U	T	E	U	R		
N	E	T	S	O	I	E	S	T	R			
A	D	E	R	E	R	O	S	B	A	I		
S	E	I	N	C	E	N	D	I	E	E		
B	E	O	L	E	E	N	T	E	R			
T	E	A	T	A	O	T	E	T	E			
L	A	B	Y	R	I	N	T	H	E	R		
U	R	E	R	I	E	R	I	V				
E	C	U	S	S	P	E	L	E	O			
E	T	E	S	I	S	A	R	I				
P	I	N	C	I	S	E	S	M	L			
I	R	R	E	P	R	O	C	H	A	B	L	E

# Tribunes de l'opposition

## Etat de l'école : parlons-en !

Vous avez pu lire dans la tribune de la « majorité » du numéro de « Votre » Ville de février, que le groupe SR s'est opposé à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. **Un mensonge de plus de la part de la droite locale dont ce « journal municipal » regorge.**

**Pourquoi une telle réforme ?** Vous connaissez tous le constat : un nombre très élevé d'élèves « décrochent » chaque année, de nombreux sont en difficulté et n'ont pas les savoirs de base. Une inégalité se creuse entre les parcours scolaires valorisés et les autres, et parfois même un rejet de l'école par certains enfants qui pensent très tôt, qu'elle n'aboutit sur aucun débouché.

Ce constat, on le doit à 10 ans de politique UMP qui ont abîmé l'école. Ce constat c'est celui du député-maire qui a voté la fermeture des écoles 2 jours par semaine, sans aucune concertation avec les collectivités locales.

D'ailleurs, vous, parents d'élève, vous a-t-on même demandé votre avis ?

Aujourd'hui, le réaménagement des rythmes n'est qu'un volet de la refondation de l'école, d'un nouveau rapport entre l'Education nationale et les collectivités locales, porté par la loi d'orientation et de programmation, actuellement débattue au Parlement.

**Ce réaménagement nous donne l'occasion de réfléchir à nouveau à la question des bonnes conditions d'apprentissage des enfants, reposant sur deux points essentiels : l'aménagement global des rythmes de vie des enfants et la cohérence entre les temps scolaires et temps non scolaires.**

**C'est une chance.** Nous, élus de la minorité chartreuse, proposons de créer un véritable **Projet Educatif Global** pour Chartres, afin de compléter les compétences du socle commun, transmises par les enseignants et en lien étroit avec eux. Il faut redonner aux enseignants la fierté de leur métier et cette réforme devrait le permettre ... enfin, pour nous qui avons en tête l'intérêt des enfants ....

Cette réforme, l'UMP n'en veut pas. La preuve, **le député UMP de Chartres, a voté contre le projet de Loi sur la refondation de l'école.** Elle va à l'encontre de ce qu'il fait depuis trop longtemps.

Comme le Maire l'a dit en Conseil Municipal au mois de février « *cela nous coûtera 500 000 euros !* ». Quand on sait que le mai(t)re, par caprice, veut détruire l'hôtel de ville pour en construire un nouveau à 50 millions d'euros ! C'est 100 ans d'une vraie réforme des rythmes scolaires et un **Projet Educatif Global** avec pour maître mot : **l'excellence pour tous.**

Il faudra prendre le temps de la concertation – **elle se lance à Chartres** – pour définir le temps de la pause méridienne – **nous sommes défavorables à son rallongement** – et **au choix : l'école ouverte le mercredi ou le samedi matin ?**

Ce débat devra être au cœur des prochaines élections municipales, bien plus constructif que le grand gaspillage programmé par l'actuelle municipalité dont les images sur papier glacé n'ont d'autre but que de vous détourner de l'essentiel.

**Etat de l'école : mieux que la calomnie et les injures... la concertation et une loi !**

**les élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : David Lebon, Noël Billard, Myriam Biyadi, Nicole Sirandré, Sophie Darmon, Alain Bonnois.**

Contact : [elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)

## Le PLU contre le palais du maire !



Dans VOTRE VILLE de mars 2012, avant dernière page, en 3° de couverture, voici ce que nous pouvions lire, à propos de l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme.

### VERS UNE VILLE DES PROXIMITÉS

*Aller au bureau, faire ses courses, accompagner ses enfants à l'école... la voiture se révèle souvent nécessaire pour nos trajets quotidiens. La Ville de Chartres cherche à traiter le problème à la source.*

*A travers la révision de son Plan Local d'Urbanisme, elle s'engage pour une ville « des courtes distances » où la voiture ne doit plus être indispensable à tout moment, une ville dont tous les quartiers accueillent avec la même complémentarité logements, commerces, services, bureaux... C'est ce que les urbanistes appellent « mixité fonctionnelle »*

### Une nouvelle conception de l'urbanisme

*Les besoins en construction de l'après-guerre ont conduit à un développement urbain en zones de différentes fonctions, reliées entre elles par des grands axes de circulation routière. Zones d'habitations, zones d'activités, zones commerciales se sont ainsi multipliées à la périphérie de Chartres.*

*Ce modèle a montré ses limites. A l'image du nouveau mail des Petits Clos, l'urbanisation moderne, telle que l'orienté le futur PLU, propose un mode de vie ouvert sur l'espace extérieur, qui favorise l'implantation de commerces et d'équipements de proximité, pour redonner aux quartiers leurs composantes indispensables à la vie de tous les jours.*

(...)

*En équilibrant la vie à l'intérieur des quartiers et au sein du territoire chartrois par la création d'une mixité fonctionnelle, le PLU place le confort quotidien et les loisirs au rang de l'indispensable.*

Une fois n'est pas coutume, nous sommes d'accord avec cette conception de la ville développée par le Maire ! L'ennui, c'est que M. GORGES, lui, n'est pas d'accord avec le Maire de CHARTRES !

Le Maire de Chartres veut de la proximité, avec des services partout à portée de main, ou plutôt à portée de pied...

Mais M. GORGES veut créer un énorme complexe administratif Place des Halles, son fameux Palais du Maire, où tous les services administratifs municipaux seraient rassemblés, autour de son hémicycle, hémicycle au milieu duquel serait installé son trône !

C'est la négation du projet de PLU : tout le monde serait obligé de faire ses démarches en plein cœur de ville, ce qui signifierait pour beaucoup de prendre la voiture pour la moindre démarche auprès des services municipaux.

Nous sommes en tout cas très heureux que le Maire de CHARTRES nous rejoigne contre le ruineux et aberrant projet de M. GORGES !

**Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée**  
 modem-chartres@orange.fr  
 www.modem28.com

## Tribune de la majorité

### Greffez-leur du bon sens !

Au moment où la France traverse un malaise sans précédent, on devrait se réjouir que Chartres aille plutôt bien.

On devrait y voir le résultat d'une action continue, persévérante et cohérente, qui a fait la part belle à l'investissement, tout en gardant une dette maîtrisée et une fiscalité plus que modérée.

Pourtant, monsieur Chevée et monsieur Lebon continuent de prédire des catastrophes, quand ils n'en n'inventent pas.

La Loi encadre heureusement tout ce qui pourrait s'apparenter à une aventure financière quelconque : à la différence des ministres socialistes installés au gouvernement, les élus des collectivités sont obligés de présenter des comptes en équilibre.

Tenez, dimanche soir 24 mars, Arnaud Montebourg expliquait doctement à la télévision qu'il n'était pas opposé à la baisse des dotations financières de l'Etat aux collectivités locales. Outre que ce n'était pas son ministère qui serait touché, lui-même avait, disait-il, baissé de 10 % les dépenses du Conseil Général de Saône-et-Loire quand il en était le président.

Il faudrait adresser ce passage à David Lebon, qui est le salarié de ce Ministre PS. Tous les deux, avec son allié fusionnel Eric Chevée, ne cessent de réclamer la baisse des investissements pour pouvoir consacrer davantage d'argent public au fonctionnement et à l'assistance.

Ils ne comprennent pas que l'absence d'investissement est justement la cause du chômage et de la détresse sociale, quand les entreprises se délocalisent ou ferment. Même Arnaud Montebourg a compris, au moins le dit-il.

Messieurs Chevée et Lebon nous rappellent ces « shadocks », ces personnages absurdes de dessins animés, qui creusaient des trous sans fond. Eux n'ont même pas l'excuse de nous faire rire. Ils trouvent des déficits qui n'existent pas, ils inventent des emprunts toxiques quand les taux d'intérêt sont historiquement bas...

Ils accusent les communes de se vendre à l'agglomération pour pouvoir offrir à leurs habitants des entrées moins chères à l'Odyssée et des transports publics gratuits pour leurs jeunes. Quel mépris pour les gens ordinaires qui, en période de crise davantage encore, sont attentifs à leur pouvoir d'achat !

Mais ne vous en faites pas, cela ne les empêchera pas l'année prochaine de proposer un ou des programmes où ils prétendront baisser l'impôt, offrir davantage de services publics moins chers, et dynamiser l'activité économique et l'emploi... Hollande lui-même n'oserait plus, mais eux ils oseront ! Comme ils oseront promettre davantage de sécurité aux habitants de la Madeleine ou d'ailleurs, tout en proposant de supprimer les caméras de vidéo-protection...

Cela dit, il y a une manière d'y parvenir. C'est de rendre plus efficaces et en même temps moins coûteux les services publics de la Ville et de l'Agglomération. C'est l'objet même du Pôle administratif que nous allons construire. Mais regardez comment sont nos adversaires : c'est justement le projet de la Ville et de l'Agglomération qui déclenche leur hostilité maximale...

Vous voyez bien que ce n'est pas le bon sens qui les étouffe !

**La majorité municipale**

Déclarations Préalables déposées		
OURAHOU MOHAMMED	5 ALLEE DES GAULOIS	POSE D'UNE FENETRE
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHARTRES	51 RUE DE VARIZE	MODIFICATIONS DE FACADES
PASQUES JACQUES ET ANNE	21 RUE DE FRESNAY	DEMOLITION ET TRAVAUX D'EXTENSION
MONFRONT LIONEL	47 RUE MURET	TRAVAUX DE RAVALEMENT ET RENOVATION DES MENUISERIES EXTERIEURES
AUFFRAY VANESSA	16 RUE DE LA PORTE MORARD	REMPLACEMENT DE MENUISERIES ET REMISE EN PEINTURE
BISSON BRUNO ET CLAIRE	25 RUE DE LA CROIX THIBAUT	MISE EN PLACE D'UN ABRI DE JARDIN
COPROPRIETE 7 RUE DU FG GUILLAUME	7 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	RAVALEMENT DE FACADE
LEHOUX ROBERT	18 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	RAVALEMENT DE FACADE
TAHBOUCHE TAHAR	4 RUE DE LA CROIX BONNARD	MODIFICATION FACADE ET CHANGEMENT DESTINATION
CUROT JEANINE	10 RUE MAURICE RAVEL	TRAVAUX DE CLOTURE
POMMEREAU HERVE	13 AV ENUE TEXIER GALLAS	DEMOLITION ET TRAVAUX D'EXTENSION
POSTE IMMO	6 MAIL DU PETIT CLOS	MODIFICATION FACADE
VALEMBRAS CHEZ AXIS CONSEILS	17 AVENUE D'ALIGRE	DIVISION PARCELLAIRE
LE BELLEC ARNAUD	10 RUE D'ETAMPES	MODIFICATION DE FACADE
COLLET PASCAL	19 AVENUE D'ALIGRE	CONSTRUCTION D'UN CARPORT
SARL BDF	15 BIS PLACE DU CYGNE	REFECTION GOUTTIERES ET CHENEAUX
ORDRE DES AVOCATS	7 RUE DU CARDINAL PIE	REMPLACEMENT DES VOLETS
LAFOIX MARTINE	2 CLOS DU PETIT BOUILLON	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
LEVAIN MICHEL	19 RUE COROT	TRAVAUX DE COUVERTURE
LERAT DAMIEN	9 RUE DES PERRIERS	FERMETURE D'UN HALL D'ENTREE
EZANNO BERTRAND	2 RUE DES POULIES	REFECTION VOLETS ET REMISE EN PEINTURE
GAUTHIER PIERRE	10 RUE DES PRIMEVERES	TRAVAUX D'EXTENSION
PEYRIGUER OLIVIER	2 RUE DE LA MAIRIE	MODIFICATION DE FACADE
PIAT MARTINE	6 ALLEE DES IRIS	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BRICE MICHEL	24 RUE RENOUARD ST LOUP	TRAVAUX DE COUVERTURE
DE VILLEROCHÉ BERNARD	26 RUE RENOUARD ST LOUP	TRAVAUX DE COUVERTURE
SAS SEVENTEEN	2 RUE SAINTE MEME	MODIFICATION DE FACADE
SECHET EMMANUEL	11 IMPASSE AGRIPPA D'AUBIGNE	CONSTRUCTION DE VERANDA
LESIEUR SANDRA	16 CLOS SULLY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
KARBAL AZIZ	12 IMPASSE DE L AMITIE	TRAVAUX DE CLOTURE
MICHAU PASCAL	52 RUE DE REVERDY	CREATION D'UNE VERANDA
LUBIENSKI PHILIPPE	202 RUE GASTON COUTE	MISE EN PLACE DE BORDURETTES
SARL FRESNEAUX	39 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
BROUARD DOMINIQUE	60 AVENUE DE VERDUN	REFECTION COUVERTURE
AXIS CONSEILS	98 RUE DE SOURS	DIVISION PARCELLAIRE
COLAISSEAU CATHERINE	21 RUE SAINT CHERON	AMENAGEMENT D'UNE DEPENDANCE EN LOGEMENT
SNC - PHARMACIE DE LA CITE	MAIL DU PETIT CLOS	MODIFICATION DE FACADE
NOVAKOVIC ALEXIA	14 RUE DES PTES FILLES DIEU	REALISATION D'UN ABRI POUR VEHICULE
SENALIA UNION	26 RUE DE VARIZE	AMENAGEMENT RAMPE PMR ET CREATION DE PORTE
SA HLM IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	13 RUE DU MASSACRE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
RIVIERRE PHILIPPE	4 RUELLE DU GRAND SENTIER	TRAVAUX DE RAVALEMENT
M'BODJ SAMY	96 RUE DE FRESNAY	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET TRAVAUX DE RAVALEMENT
ZANNIER SAS	36 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE
SALEM SABRINA	25 RUE NOEL BALLAY	REMISE EN PEINTURE DE LA FACADE
MORNAS CHRISTIAN	11 RUE MATHURIN REGNIER	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BENDAOUZ MOHAMED	80 RUE GABRIEL PERI	REMPLACEMENT DES MENUISERIES ET POSE DE VOLETS ROULANTS

<b>Déclarations Préalables délivrées</b>		
SARL ANJE	23 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE
GIRARD SYLVIE	29 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE CLOTURE
CITYA CHAPET FROMONT	30 RUE DE LA PORTE MORARD	REMPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
SCI ANCIENNE POSTE	4 CLOITRE NOTRE DAME	RENOVATION D'UNE COUR INTERIEURE
GUITTET XAVIER	14 RUE DES LISSES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
COMERT MEHMET	10 RUE DES COTES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
RIVIER AUGUSTIN	36 AVENUE NEIGRE	ISOLATION DE FACADE ET TRAVAUX DE RAVALEMENT
SARL CADOCUIR 28	29 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GROUPE CES	12 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LOGEMENT FRANCILIEN	PLACE DES FONDEURS ET RUE DES GDES FILLES DIEU	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
DEJOU LOIC	41 RUE DE LA ROSERAIE	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET POSE DE PORTAIL
BOURDELOUP GILLES	16 RUE FERDINAND DUGUE	MODIFICATION ET REFECTION DE TOITURE
BOURDELOUP ERIC	126 RUE DE RECHEVRES	CHANGEMENT MENUISERIES ET REMPLACEMENT PERSIENNES
SAS LES 3 VOLAILLES	3 RUE DE LA CLOUTERIE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
MORDELET LUDOVIC	12 RUE DE L EPARGNE	CONSTRUCTION DE VERANDA ET TERRASSE
RUELLE THIERRY	2 RUE DES CHAISES	REMPLACEMENT PORTAIL
RENOU MICHEL	31 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
HLM LA ROSERAIE	RUELLE DU CLOS L'EVEQUE	DIVISION PARCELLAIRE
DAUVILLIER VINCENT	6 PLACE BILLARD	MODIFICATION DE FACADE
SARL BBC	53 TER RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE ET CREATION FENETRES
UNG CHITAL	16 RUE MARCEL BLANCHARD	TRAVAUX DE CLOTURE
CHENET MICHELLE	RUE GUYNEMER	REALISATION VERANDA
LEHOUX ROBERT	18 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	RAVALEMENT DE FACADE
TAHBOUCHE TAHAR	4 RUE DE LA CROIX BONNARD	MODIFICATION DE FACADE
CUROT JEANINE	10 RUE MAURICE RAVEL	TRAVAUX DE CLOTURE
<b>Permis de Construire déposés</b>		
SAS IMMOBILIERE CARREFOUR	2 AVENUE DES SABLONS	AMENAGEMENT D'UN DRIVE
LECLERCQ BERNARD	5 RUE VANGEON	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHAR- TRES	RUE DE LA PAIX	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE POUR ACCESSIBILITE AUX HANDICAPES
SCI BOREAL	8 AVENUE DE PLAISANCE	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION HABITATION
PRIEUR YOHANN ET MARIE	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
SA TOTAL RAFFINAGE MARKETING	AVENUE FRANCOIS ARAGO	REAMENAGEMENT DE LA STATION SERVICE
<b>Permis de Construire délivrés</b>		
SAS OTI	AVENUE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS DE LOGEMENTS
VINCENTI MARIE-CLAIRE	9 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
LIMPALAER STEPHANE ET VANESSA	6 RUELLE DU GRAND SENTIER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
BRETON FREDERIC ET SEVERINE	16 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
<b>Permis de Démolir déposés</b>		
CHARTRES AMENAGEMENT	26 28 RUE VICTOR GILBERT	DEMOLITION HABITATION
CHARTRES AMENAGEMENT	40 AV JEAN MERMOZ	DEMOLITION HABITATION
PRIEUR YOHANN ET MARIE	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	DEMOLITION DE DEPENDANCES
<b>Permis de Démolir délivrés</b>		
CHARTRES AMENAGEMENT	21 ET 23 RUE NICOLE ET 37 RUE DANIELE CASANOVA	DEMOLITION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU LUNDI 18 MARS 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Monsieur Alain PIERRAT, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 février 2013 (N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS ne prennent pas part au vote)

### ORDRE DU JOUR

#### PROTOCOLE

##### 1. Délégation Municipale - Déplacement à Strasbourg,

(Madame Isabelle VINCENT ne prend pas part au vote)

à l'unanimité des suffrages exprimés

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle VINCENT représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

#### HABITAT

##### 2. Loi Duflot - Dispositif de défiscalisation - Demande de dérogation

à l'unanimité

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à solliciter une demande de dérogation auprès de Monsieur le Préfet de la Région afin que les programmes de logements construits sur la commune de Chartres soient éligibles au dispositif de défiscalisation prévu par la loi Duflot.

#### FINANCES

##### 3. SPL Chartres Aménagement - Vente d'une action à une nouvelle collectivité - Approbation

à l'unanimité des suffrages exprimés

> N. SIRANDRÉ, S. DARMON, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, N. BILLARD, A. BONNOIS s'abstiennent

ACCEPTE la cession d'une action détenue auprès de la SPL « Chartres Aménagement » d'une valeur unitaire de 1 000 €, à la commune de Clévilliers.

PREND ACTE que sa participation au capital social de la SPL, à l'issue de ces cessions, est ramenée à 3 145 actions pour une valeur de 3 145 000 €, soit 74,49 % du capital social

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération

##### 4. Budget 2013 - Décision modificative n°1

A la majorité,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

ADOPTE la décision modificative n°1 du budget principal au titre de l'exercice 2013.

##### 5. Avance de trésorerie - Beaulieu

A la majorité,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie avec la SPL « Chartres Aménagement » dans le cadre de la mission de réalisation de l'opération d'aménagement «Renouvellement Urbain du Quartier de Beaulieu» confiée par une concession d'aménagement.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

##### 6. Vote des taux de taxes directes locales

A l'unanimité

VOTE le taux des taxes directes locales pour 2013, ainsi qu'il suit :

- Taxe d'habitation : 17,85 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,77 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,19 %

#### INTERCOMMUNALITE

7. Chartres métropole - Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Désignation des représentants

PROCEDE à l'élection, au scrutin secret à la majorité absolue, des représentants de la Ville de Chartres appelés à siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Chartres Métropole.

M. Daniel GUERET et Madame Françoise FERRONNIERE sont désignés scrutateurs.

Nombre de votants : 41

Suffrages exprimés : 41

Bulletins blancs : 0

Ont obtenu :

M. Franck MASSELUS 33 voix

Madame Elisabeth FROMONT 33 voix

Madame Karine DORANGE 33 voix

Monsieur Patrick GEROUDET 33 voix

Monsieur Alain MALET 33 voix

Monsieur Alain PIERRAT 33 voix

Monsieur LEBON 8 voix

Madame SIRANDRE 8 voix

Monsieur CHEVEE 8 voix

Monsieur BILLARD 8 voix

Madame MORIN BERENFELD 8 voix

Madame DARMON 8 voix

DECLARE élus comme représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées de Chartres Métropole :

M. Franck MASSELUS, Madame Elisabeth FROMONT, Madame Karine DORANGE,

Monsieur Patrick GEROUDET, Monsieur Alain MALET, Monsieur Alain PIERRAT.

8. Approbation du rapport de la CLECT - Evaluation des charges relatives à l'entretien des voiries des zones d'activités

A l'unanimité,

APPROUVE le rapport annexé de la CLECT concernant l'évaluation des charges relatives à l'entretien des voiries des zones d'activités

9. Approbation du rapport de la CLECT - Prise en compte du FNGIR pour els ex-communes de la Communauté de communes du Pays Courvillois et la commune de Thivars

A l'unanimité,

APPROUVE le rapport annexé de la CLECT concernant la prise en compte du FNGIR définitif acquitté par les 5 communes en 2012, à savoir Véréigny, Saint-Aubin, Dangers, Mittainvilliers et Thivars.

10. Approbation du rapport de la CLECT - Transfert de la compétence « Transport des élèves des écoles maternelles et primaires au complexe aquatique avec patinoire pour l'apprentissage de la natation »

A l'unanimité,

APPROUVE le rapport annexé de la CLECT relatif au transfert de la compétence « transport des élèves des écoles maternelles et primaires au complexe aquatique avec patinoire pour l'apprentissage de la natation ».

#### PROMOTION

##### 11. Salon des associations - Tarifs 2013

A l'unanimité,

FIXE le tarif de 54 € par stand pour les deux jours du Salon des Associations 2013,

APPROUVE la gratuité d'un stand à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de l'équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours.

##### 12. Fonds de Dotation « Cercle Culturel Chartreain » - Désignation des membres

PROCEDE à l'élection, au scrutin secret à la majorité absolue, des représentants de la Ville de Chartres au sein du Conseil d'Administration du fonds de dotation « Cercle Culturel Chartreain ».

Madame MESNARD, Monsieur CONTREPOIS sont désignés scrutateurs.

Nombre de votants : 41

Suffrages exprimés : 41

Bulletins blancs : 0

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick GEROUDET, 33 voix

- Madame Isabelle VINCENT, 33 voix

- Madame Dominique DUTARTRE, 33 voix

- Monsieur Alain MALET, 33 voix

- Madame Marie-Sylvie JOUFFRIEU, 33 voix

- Madame Daphné BEHM-WILLIAMME, 32 voix

- Madame Isabelle BROCHET, 8 voix



- Monsieur Alain BONNOIS, 8 voix

DECLARE élus les 6 représentants de la Ville de Chartres au sein du Conseil d'Administration du fonds de dotation « Cercle Culturel Chartrain » :

Monsieur Patrick GEROUDET, Madame Isabelle VINCENT, Madame Dominique DUTARTRE, Monsieur Alain MALET, Madame Marie-Sylvie JOUFFRIEU, Madame Daphné BEHM-WILLIAMME

NOMME les 5 personnes extérieures au Conseil Municipal, pour siéger au Conseil d'Administration du fonds de dotation « Cercle Culturel Chartrain » suivantes :

- Patrice MARIE
- Michel PETIT
- Fabienne de MONTBRON
- Bruno MOYSAN
- Patrice CALVEL

## CULTURE

### 13.Association « De liens en Arts » - Subvention 2013 - Exposition (14 au 28 novembre 2012)

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à l'Association « De liens en Arts ».

## SPORTS

### 14.Chartres Horizon Football - Subvention 2013 - 2ème édition du tournoi national U13

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 800 € à Chartres Horizon dans le cadre de l'organisation de la 2ème édition du tournoi national U13.

### 15.Association «Chartres Mainvilliers Hand-Ball» - Convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Subvention 2013 - Saison sportive 2012/2013

A l'unanimité

PRECISE que la subvention de 550 000 € attribuée à l'Association «Chartres Mainvilliers Hand-Ball» par délibération n°12/438 en date du 20 décembre 2012 l'a été au titre de la saison sportive 2012-2013.

## ENVIRONNEMENT

### 16.Chats errants - Convention entre la Société Protectrice des Animaux de Chartres et d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres - Subvention 2013

A l'unanimité

APPROUVE la convention jointe en annexe,

FIXE le montant de la subvention au titre de l'exercice 2013 à 2 500 €.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la convention de stérilisation et d'identification des chats errants entre la Ville de Chartres et la Société Protectrice des Animaux de Chartres et d'Eure-et-Loir (SPA).

## ARCHEOLOGIE

### 17.Adhésion à l'association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (APRAB)

A l'unanimité

AUTORISE l'adhésion de la Ville de Chartres à l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (APRAB).

### 18.Opération archéologique à Chartres - rues Pierre Nicole et Danièle Casanova - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et Chartres Développements Immobiliers

A l'unanimité

APPROUVE le principe de la candidature du service Archéologie de la ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par Chartres Développements Immobiliers pour la réalisation d'une fouille préventive rues Pierre Nicole et Danièle Casanova,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer toute pièce de l'offre financière proposée par la Ville pour la procédure susvisée.

## PERSONNEL

### 19.Responsable du Service Achats Moyens Généraux - Renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel

A l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE le renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel afin d'assurer les fonctions de Responsable du Service Achats Moyens Généraux, sur la base d'un contrat d'une durée de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la Prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

### 20.Modification du régime indemnitaire : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

## AFFAIRES IMMOBILIERES

### 21.Concession publique d'aménagement - Plateau Nord-Est - ancienne base aérienne 122 - Délégation du droit de priorité

A la majorité

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS votent contre.

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

Monsieur NAUDIN ne participe pas au vote

DECIDE de déléguer au profit de la Société Publique Locale (S.P.L.) Chartres Aménagement, dont le siège social est à l'Hôtel de Ville et domiciliée 14, rue Saint-Michel à Chartres (28000), son droit de priorité conformément aux articles L 240-1 à L 240-3 et L 327-1 du Code de l'Urbanisme afin de lui permettre d'acquérir une partie de l'ancienne base aérienne 122, notamment la partie « zone vie » composée des parcelles cadastrées sections BL n°s 416, 418 et 420, BM n°s 15, 132 et 142, BY n°s 21, 23, 25 et 27, d'une superficie totale de 407 091 m<sup>2</sup> ainsi que l'Etablissement de Ravitaillement Sanitaire des Armées (E.R.S.A.) composé des parcelles

cadastrées section BY n° 28, BM n°s 52, 58, 60 et 64, d'une superficie totale de 107 261 m<sup>2</sup>, aux prix respectifs de vente de 5 820 933 € pour la zone vie et de 5 036 562 € pour l'E.R.S.A. en site occupé, indiqués dans la D.I.A., au profit de la S.P.L. Chartres Aménagement ; par ailleurs, le montant annuel du loyer de l'E.R.S.A., soit 518 000 €, qui sera versé par l'Etat jusqu'à la complète libération des locaux figurera dans l'acte de vente et fera l'objet d'un bail annexé à ce dernier.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir en exécution de la présente délibération.

### 22.Plateau Nord-Est - Chemins ruraux n°s 60, 61 et 62 - Déclassement pour cession ultérieure - Décision initiale

A la majorité

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS votent contre.

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent

AUTORISE la mise à l'enquête publique du projet de déclassement des trois chemins ruraux n°s 60, 61 et 62, pour une superficie respective de 2 838 m<sup>2</sup>, 5 591 m<sup>2</sup> et 2 981 m<sup>2</sup>, conformément au plan qui restera annexé à la présente.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

### 23.Avenue Joseph Pichard - parking souterrain - Cession

A l'unanimité

DECIDE de céder le parking souterrain du Forum de la Madeleine situé avenue Joseph Pichard, dans un ensemble immobilier cadastré section CM n° 4, au profit de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres), au prix de 540 000 € (sans T.V.A.).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 24.11 et 13 avenue de la République - Cession

A la majorité

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre

DECIDE la cession de la parcelle bâtie cadastrée section DC n° 133, d'une superficie de terrain de 1 417 m<sup>2</sup>, située 11 et 13 avenue de la République, conformément au plan ci-joint, au prix total de 308 000 € (sans T.V.A.), au profit de la Société Publique Locale (S.P.L.) Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

### 25.15 ruelle du Grand Sentier - Acquisition partielle

A l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès de Madame Valérie LEGER épouse GUIGNABEL (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), la partie de la parcelle sise 15 ruelle du Grand Sentier, cadastrée section BL n° 290p pour 15 m<sup>2</sup> environ telle que figurant sur le plan annexé à la présente, au prix de 37.50 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## URBANISME

## 26. Déclarations préalables - Autorisation de signature - Site de fouilles de Saint Martin au Val

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclaration préalables susvisés.

## MARCHES PUBLICS

### 27. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour des prestations de contrôle et de vérification

A l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour des prestations de contrôle et de vérification, jointe en annexe;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

### 28. Convention constitutive pour la maintenance préventive et corrective d'équipements de même nature de la Ville de Chartres et du CCAS de Chartres - Avenant n°1 à la convention de groupement de commandes 09/98

A l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes à la passation de marchés publics pour la maintenance préventive et corrective d'équipements de même nature de la Ville de Chartres et du CCAS de Chartres, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 29. Convention constitutive d'un groupement de commande pour les fournitures et prestations de services communs à la Ville et à la Communauté d'agglomération - Avenant n°1 à la convention de groupement de commandes 12/230

A l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

D. LEBON ne participe pas au vote

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes relative à la passation de marchés publics pour la fourniture de matériels et de consommables, dont la nature et le besoin sont communs à la Ville et à la Communauté d'agglomération, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 30. Convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville et de la Communauté d'agglomération

A l'unanimité des suffrages exprimés

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour

la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de voiries, jointe en annexe ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées afin de désigner les membres de la commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour ce groupement de commandes.

Sont élus :

Le maire M. GORGES,

Son représentant Mme BARRAULT

### 31. Acquisition de consommables d'impression pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole

A l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché relatif à l'acquisition de consommables d'impression pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

### 32. Acquisition de carburants et services associés pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole - Lot n°2 - Fourniture de carburants en vrac

A l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché concernant l'acquisition de carburants et services associés pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole - Lot n°2 - selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché pour le lot n°2 à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

### 33. Acquisition de consommables d'entretien et d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la ville et Chartres Métropole

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à l'acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

### 34. Fourniture de prestations de télécommunications.- 1ère reconduction des marchés 2011-019 - 2011-020 - 2011-021 - 2011-022 et 2011-023

A l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2011-019, n°2011-020, n°2011-021, n°2011-022 et n°2011-023, relatifs à la fourniture de prestations de télécommunications.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2011-019, n°2011-020, n°2011-021, n°2011-022 et n°2011-023, relatifs à la fourniture de prestations de télécommunications.

### 35. Maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville et du CCAS - 3ème Reconduction des marchés 2010-140 et 2010-141

A l'unanimité

APPROUVE la troisième reconduction des marchés n°2010-140 et n°2010-141, relatifs à

la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction des marchés n°2010-140 et n°2010-141, relatifs à la maintenance préventive et corrective des installations de chauffage et de climatisation et des adoucisseurs de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'Action Sociale.

### 36. Mission de contrôle technique pour la construction d'un Hôtel de Ville et d'un espace multiservices - Avenant n°1 au marché 2012-148

A la majorité

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-148 relatif au marché de contrôle technique pour la construction d'un Hôtel de Ville et d'un espace multiservices, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 37. Mission de coordination pour la sécurité et la protection de la santé pour la construction d'un Hôtel de Ville et d'un espace multiservices - Avenant n°1 au marché 2012-149

A la majorité

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre ;

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-148 relatif au marché de contrôle technique pour la construction d'un Hôtel de Ville et d'un espace multiservices, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 38. Opération archéologique à Chartres - Petit Archevilliers - Deuxième tranche de la ZAC - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et Chartres Aménagement

A l'unanimité

APPROUVE les termes du contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Chartres, Petit Archevilliers - Deuxième tranche de la ZAC,

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer le contrat avec Chartres Aménagement.

### 39. Révision de l'indemnité annuelle représentative de logement aux instituteurs - Année 2012

A l'unanimité

APPROUVE la proposition de Monsieur le Préfet qui fixe l'indemnité annuelle de logement aux instituteurs pour 2012 comme suit :

Taux de base : 2 217 € pour les instituteurs célibataires, non chargés de famille,

Taux majoré : 2 772 € pour les instituteurs mariés avec ou sans enfant, et les instituteurs célibataires, veufs ou divorcés avec enfant à charge.

Chartres, le 19 mars 2013

**Le Député-Maire,**

**J.P. GORGES**

# DE NOUVELLES FORMES URBAINES POUR CHARTRES

A travers son Plan Local d'Urbanisme, la Ville de Chartres met en œuvre de nouvelles formes urbaines qui détermineront le visage des quartiers en renouvellement ou en développement. Loin d'être fantaisistes, ces nouvelles orientations répondent à des besoins et à des problèmes.

## Un urbanisme à re-crée

Chartres est confronté, comme la majorité des villes moyennes et grandes de France, à une évolution urbaine qui pose problème. Dans les années 1960-70, les hausses démographiques ont été contenues en créant des habitats denses : les « cités ». Au fur et à mesure, l'habitat s'est étendu de façon disparate sur des zones intermédiaires entre centres-villes et campagne, essentiellement le long des axes de communication. Depuis les années 1980, une nouvelle quête de terrains crée le « mitage » des terres périurbaines : zones de proches campagnes grignotées par un habitat résidentiel individuel de faible densité : les pavillons. De son centre à sa périphérie, Chartres comprend ainsi trois types d'urbanisme : un cœur de ville dense et en grande partie protégé, sur lequel les possibilités de construction neuves sont extrêmement réduites, les « quartiers » qui se sont densifiés dans les années 1960 à 80, sans cohérence urbaine, et dont les standards de construction sont aujourd'hui dépréciés, et la zone périurbaine, grignotée par un petit habitat individuel.

## Le renouvellement des quartiers

Il s'agit pour la Ville de contenir ce phénomène tout en continuant à répondre et anticiper sur les besoins en logement. Le PLU, dans sa révision

actuelle, établit une priorité dans le renouvellement des « quartiers » : gommer les ruptures urbaines qui confrontent grands ensembles d'habitation (« barres ») et petits habitats des années 60 – 80, dont, qui plus est, les normes de confort et les qualités énergétiques sont obsolètes et ne répondent plus à la conjoncture économique. En ce faisant, et en mettant fin à l'urbanisme « d'opportunité » qui consiste à construire sans cohérence au fur et à mesure de la disponibilité de terrains, des espaces peuvent être mis à profit pour la création d'immeubles de « petit collectif » organisés dans des ensembles paysagers ouverts. Cette démarche rétablit des profils urbains cohérents. L'habitat dense s'allège et l'habitat épars se densifie, en réintroduisant l'impératif d'une présence de commerces et de services, d'accès aux transports collectifs, et d'un cadre de vie ouvert et paysagé.

## Construction d'un cadre réglementaire

Pour mener à bien et assurer la pérennité de cette démarche, la révision du PLU prend en compte et intègre ces différentes normes d'urbanisation : densité de l'habitat à construire, répartition des ressources de vie urbaines... Elle définit également des secteurs concernés par cette redéfinition urbaine en instaurant des périmètres adaptés : les « ZAC » « zones d'aménagement concerté », qui permettent de prévoir sur du moyen ou du long terme des projets d'aménagement.

Donnez votre avis,  
par l'intermédiaire du  
registre d'expression à  
l'accueil de la Mairie ou  
rencontrer Michel Teilleux,  
votre élu référent.  
Téléphone : 02 37 23 40 00,  
Courrier :  
Mairie de Chartres,  
Place des Halles,  
28000 Chartres.



THIERRY SUC PRÉSENTE

# ROBIN REVIENT

***TSOIN  
TSOIN***

POUR SA PREMIÈRE DATE, AVANT SA TOURNÉE PARISIENNE,  
**MURIEL ROBIN EST À CHARTRES !**  
MARDI 21 MAI 2013 - 20H30 - SALLE RAVENNE  
INFORMATIONS ET BILLETTERIE AU THÉÂTRE DE CHARTRES  
TEL : 02 37 23 42 79 - THEATHEDECHARTRES.FR

LOCATION :  
FNAC - CARREFOUR - AUCHAN - E.LECLERC ET POINTS DE VENTE HABITUELS  
FNAC.COM - TICKETNET.FR - MYTICKET.FR - TSPROD.COM

ÉCRITURE & MISE EN SCÈNE : MURIEL ROBIN  
ASSISTÉE DE : CLARA GUIPONT  
DÉCORS : BERNARD FAU - LUMIÈRES : XAVIER MAINGON

LIC.2-1060597 - PHOTO : MARIANNE ROSENSTIEHL - CONCEPTION : ANNE LE NEN / JÉRÔME GRANDJOUAN

